



Québec crée la Société québécoise du cannabis

PAGE 4



FRANCOEUR

À contrecœur, mais bien fait

PAGE 10

Vent de changement à La Tuque

Cahier spécial de 12 pages

Gênante défaite pour le Canadien

PAGE 27



VENDREDI 17 NOVEMBRE 2017

LeNouvelliste

« LA VIOLENCE N'EST JAMAIS UNE SOLUTION »

Neuf mois de probation imposés à l'adolescent responsable de l'agression survenue en avril à l'école Val-Mauricie de Shawinigan **PAGE 2**



PHOTO : STÉPHANE LESSARD

TOUJOURS AUCUNE TRACE DE MÉLISSA BLAIS

PAGE 3



H&M attire les foules au centre Les Rivières

PAGE 14

À l'achat de **MANTEAUX** et/ou **PANTALONS** d'hiver

obtiens une carte promotionnelle de

50\$ 100\$ 150\$

à l'achat de 250\$*

à l'achat de 500\$*

à l'achat de 750\$*

ou plus...

*Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin.

BRUNELLE
SKI • VÉLO

3245, boul. des Récollets **brunelleskivelo.com**
Trois-Rivières
819 378.1933

facebook/brunellesport



96¢ + TAXES

Semaine 8 13536 00001 3
Postes Canada - convention 1440034151



SOMMAIRE

affaires	14-15
arts et spectacles	16-17
divertissement	18-19
loterie	13
météo	20
nécrologie	21
opinions	10
petites annonces	20
sports	22 à 27

INSOLITE

Un mur abattu pour permettre l'hospitalisation d'une femme de 490 kilos

BUENOS AIRES (AFP) — Les pompiers argentins ont dû abattre un mur pour permettre à une femme de 490 kilos de sortir de chez elle afin d'être hospitalisée pour des soins, a annoncé mercredi la presse locale. Isabella, âgée de 32 ans, a pu être évacuée de sa maison allongée sur son lit qui a été hissé à bord d'un camion de la défense civile. Elle vit prostrée depuis des années et une grande partie de son corps a perdu toute sensibilité. «J'ai toujours été grosse. J'ai abandonné l'école en raison des discriminations dont j'ai souffert. J'ai repris les études sur le tard pour être quelqu'un dans cette vie. Cela paraît aujourd'hui impossible», a-t-elle confié à Clarin.

Isabella pesait 130 kilos il y a huit ans, à la mort de son père, et est tombée en dépression.

NOUS JOINDRE

RÉDACTION: 819 693-5464
redaction@lenouvelliste.qc.ca
opinions@lenouvelliste.qc.ca

ABONNEMENTS: 819 376-2000
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ: 819 693-5478
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES: 819 378-8363
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE: 819 378-8363
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

AGRESSION À L'ÉCOLE VAL-MAURICIE

«La violence n'est jamais la solution»

Neuf mois de probation sont imposés à l'adolescent responsable de l'attaque



MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — «La violence n'est jamais la solution.»

Qualifiant l'agression survenue en avril dernier dans la cour de l'école Val-Mauricie de Shawinigan d'événement «extrêmement malheureux», la juge Maryse Brouillette a imposé jeudi à l'auteur de l'attaque une période de probation de neuf mois et un suivi de quatre mois. L'individu de 16 ans avait plaidé coupable en août à une accusation de voie de fait pour avoir tabassé un élève de cette école secondaire, un événement qui avait été filmé et diffusé sur les réseaux sociaux. Les images montrent l'adolescent frapper la victime à coups de pied et de poing.

Lors du prononcé de la sentence au palais de justice de Shawinigan, la juge Brouillette n'a pas manqué de rappeler à l'adolescent que l'incident survenu dans la cour de cette école secondaire est grave.

«Tu en es conscient, tu te retrouves devant le tribunal. Il faut que tu développes des moyens pour gérer tes frustrations.»

Un rapport prédecisionnel a été



Cette image est tirée de la vidéo montrant l'agression survenue le 11 avril dans la cour de l'école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan.

préparé pour aider le tribunal à prendre une décision quant à la peine à imposer à cet adolescent sans antécédent judiciaire. Selon l'avocate de l'adolescent, Me Valérie Thiffault-Duchemin, ce rapport est très positif. Il démontre que son client a fait du chemin, notamment en traitant des problèmes de toxicomanie au centre Domrémy. L'adolescent exprime des regrets quant à ses gestes et démontre une ouverture à rencontrer la victime si cela est approprié.

Me Mylène Lavigne, procureure de la poursuite, a rappelé à la juge que les gestes commis par l'agresseur étaient sérieux et gratuits. La victime qui a eu des pensées suicidaires. La victime disait en août qu'elle craint de recroiser son agresseur et que sa confiance avait été fragilisée. L'avocate de la poursuite reconnaît que l'adolescent a fait des

démarches pour avancer et que ses regrets semblent sincères.

Le rapport prédecisionnel suggérait l'imposition d'une probation d'un an assortie d'un suivi. Me Lavigne proposait un suivi de six mois. Les deux avocates ont aussi avancé l'imposition de 40 heures de travaux bénévoles.

La juge Brouillette a préféré ne pas exiger la réalisation de travaux bénévoles. Elle désire que l'adolescent se concentre à respecter les conditions reliées à sa probation et son suivi: ce jeune homme devra poursuivre son programme à Domrémy tout en participant à un programme pour son problème de violence. Il ne peut consommer ni alcool ni drogue. Il ne pourra entrer en contact avec la victime, sauf aux fins de médiation.

«Cette belle personnalité qu'on décrit dans le rapport, ce sont ces

valeurs qui doivent prévaloir. Je fais confiance en ta réhabilitation», a dit la juge Brouillette.

Quatre jeunes avaient été interpellés pour leur implication directe ou indirecte dans cette agression. L'agresseur a plaidé coupable, l'autre jeune accusé de voie de fait a été acquitté en juillet. Quant aux deux autres adolescents, ils ont subi des sanctions extrajudiciaires.

Du côté de la Commission scolaire de l'Énergie, la conseillère en communication Renée Jobin rappelle que la direction générale n'a pas tardé à rappeler aux directions d'écoles les consignes en matière de surveillance.

«Peu importe la configuration des cours d'école, on s'assure qu'il y a toujours de la surveillance sur place. On demeure vigilant pour s'assurer que les jeunes sont toujours sous surveillance.»

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

QUANTON, nom masculin

Définition

— Objet d'étude de la physique quantique, manifestant soit un comportement corpusculaire, soit un comportement ondulatoire.

Locution

— *quantons virtuels* : en physique quantique, particules fictives visant à expliquer l'interaction entre les quantons.

Ne pas confondre avec

— *canton* : subdivision territoriale.

Synonymes

— particule alpha, photon.



Après le français, l'anglais!
Antidote 9

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

DISPARITION DE MÉLISSA BLAIS

Des recherches infructueuses



AMÉLIE HOULE

amelie.houle@lenouvelliste.qc.ca

LOUISEVILLE — Alors que des plongeurs de la Sûreté du Québec ont ratissé la rivière du Loup, aux environs de Louiseville, durant une bonne partie de la journée jeudi afin de retrouver Mélissa Blais, cette mère de famille disparue depuis le 2 novembre dernier, ils ont finalement quitté les lieux les mains vides en milieu d'après-midi, la dame et sa voiture étant toujours introuvables.

Au total, ce sont 15 kilomètres de la rivière du Loup qui ont été inspectés à l'aide de deux embarcations de type Zodiac au cours de la journée, et ce, jusqu'à Saint-Léon-le-Grand.

«La première embarcation était plus petite et servait aux sauveteurs afin de scruter les berges pour y déceler d'éventuelles traces d'un véhicule qui aurait pu plonger dans la rivière. Pour ce qui est de la seconde, des plongeurs étaient à bord afin de fouiller le fond de la rivière à l'aide de sonars. S'ils avaient trouvé une quelconque masse à l'aide des sonars, ils auraient alors été en mesure de plonger, mais malheureusement rien n'a été repéré», a mentionné la porte-parole de la Sûreté du Québec en Mauricie, Éloïse Cossette, en fin d'après-midi.

Au total, ce sont six plongeurs et sauveteurs spécialisés qui ont ratissé l'endroit jeudi, mais sans succès.

Même si aucun indice ne laissait croire que la mère de famille pouvait se trouver dans la rivière du Loup, près de Louiseville en début de journée, Éloïse Cossette a toutefois précisé que ces secteurs de la rivière étaient tout de même pertinents à vérifier puisqu'ils sont à proximité d'endroits où



Les plongeurs de la SQ ont ratissé la rivière du Loup, à proximité de Louiseville jeudi, afin de retrouver Mélissa Blais, mais sans succès. — PHOTO:STÉPHANE LESSARD



Mélissa Blais

Mélissa Blais aurait pu passer le 2 novembre.

Un poste de commandement a par ailleurs été établi sur le chemin du lac-Saint-Pierre Ouest jeudi, afin d'obtenir des renseignements supplémentaires de la part des citoyens de Louiseville, quant à la disparition de Mélissa Blais.

Concernant la suite des choses, la SQ estime que des décisions seront prises au jour le jour, selon les derniers avancements dans le dossier, afin de déterminer les actions futures à entreprendre.

Rappelons que les proches de Mélissa Blais, une mère de famille de 34 ans, sont sans nouvelle d'elle depuis le 2 novembre dernier, après que la dame eut fait la tournée des bars de Louiseville. Mercredi, un hélicoptère de la SQ a survolé la région pour tenter de repérer le véhicule de la dame, une voiture Toyota Corolla 2011 noire à quatre portes, immatriculée Y70 FAD.

ASSEZ DE RESSOURCES POUR LES DISPARITIONS D'ADULTES?

Les bienfaits de l'alerte Amber lors de disparitions d'enfants ont maintenant fait leurs preuves au Québec depuis quelques années, mais qu'en est-il lorsque survient la disparition d'une personne adulte? À cette question, la

directrice générale de l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD), Nancy Roy estime que des actions pourraient être mises en place afin d'augmenter les chances de retrouver la personne vivante.

«De notre côté, ça relance certains dossiers, notamment le fait de demander l'élargissement des alertes. On souhaite que l'alerte Amber soit aussi mise de l'avant pour les adultes dans des circonstances où les policiers stagnent, par exemple. On pourrait ainsi demander l'aide du public à plus grande échelle, car on ne peut pas demander qu'il y ait un policier à chaque coin de rue, mais on peut demander que tout le monde surveille certains éléments de leur côté.»

L'élargissement des alertes dans les cas de disparitions des adultes n'est cependant pas le seul élément demandé par l'AFPAD qui souhaite aussi que certains éléments juridiques soient élargis afin d'aider les policiers dans leurs

recherches.

«Il faudrait aussi, dans des cas comme celui-ci, élargir les outils juridiques que les policiers peuvent consulter, car souvent, ils n'ont pas accès à l'information à cause de la protection des renseignements personnels. Ces renseignements pourraient leur permettre d'avoir des informations supplémentaires sur la personne, comme son état de santé mentale par exemple, ce qui faciliterait les recherches pour les policiers», soutient Mme Roy.

MÉDIATISATION

Plus de deux semaines après la disparition de Mélissa Blais, la directrice générale de l'AFPAD, Nancy Roy, qui épaula la famille dans cette épreuve, estime qu'il reste encore du travail à faire quant à la médiatisation de l'affaire dans les médias par les policiers.

«Les policiers sont toujours un peu mal à l'aise à savoir ce qu'ils peuvent donner comme informations ou pas, mais je crois que les cas de disparition devraient être diffusés de façon plus large. Depuis l'affaire Cédrika Provencher, les policiers collaborent beaucoup plus et ils ont appris en quelque sorte de leur erreur, car ils donnent plus d'informations à la famille. Ils restent toutefois prudents malgré tout, donc il faudrait utiliser les médias de façon plus judicieuse pour alerter de façon plus large la population qui n'est pas encore au courant», mentionne Nancy Roy.

Du côté de la SQ, la sergente Éloïse Cossette croit au contraire que la médiatisation de la disparition de la mère de famille porte ses fruits. «Tous les jours, nous communiquons des informations dans ce dossier. Nous faisons une vigie au niveau des réseaux sociaux et la revue de presse démontre l'ampleur de la médiatisation. Les gens sont tous au courant sur les blocages de route, dans les commerces de la région», soutient-elle.

Avec la collaboration de Gabriel Delisle

POUR VOS BESOINS EN **LOGEMENT**

PLACE DU CENTRE
950, rue Royale, Trois-Rivières

TERRASSES SEIGNEURIALES
3400-3470, Louis-Pasteur, Trois-Rivières

Appartements refaits à neuf
1 ½, 2 ½, 3 ½, 4 ½ ou 5 ½ pièces
chauffés, éclairés, piscine intérieure,
places de stationnement intérieures et
extérieures, conciergerie et maintenance
sur place, immeuble insonorisé.

DOMAINE LES RIVIÈRES
1425, des Cyprès, Trois-Rivières

Possibilité de visites avec
RENDEZ-VOUS

Appelez dès maintenant
819 379-9429

TROISVERT www.troisvert.com

PROMOTIONS DISPONIBLES

Québec restreint l'accès à la marijuana

PATRICIA CLOUTIER
Le Soleil

Le gouvernement québécois joue de prudence et restreint autant qu'il le croit possible l'accès à la marijuana. «Cet encadrement se veut évolutif. Ce n'est pas la fin, c'est le début», soutient Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Santé publique.

La ministre a déposé jeudi son très attendu projet de loi 157, qui encadre la consommation du cannabis. Étant donné que ce projet de loi a été élaboré «à une vitesse grand V» et que le gouvernement nage en terrain inconnu, il a choisi d'imposer plusieurs balises. «Les experts nous ont conseillé d'être prudents, très prudents au départ», souligne M^{me} Charlebois.

Pour l'écrire, la ministre ne s'est pas inspirée des projets de loi des autres provinces, mais de ce que les Québécois lui ont raconté lors de la consultation publique de l'été dernier. Elle reconnaît toutefois «qu'il est perfectible» parce que le cannabis, «c'est un marché qu'on ne connaît pas».

Dès le 1^{er} juillet 2018, soit la date choisie par le gouvernement du Canada pour légaliser la substance, la Société québécoise du cannabis (SQC), une filiale de la Société des alcools du Québec (SAQ), entrera en vigueur. Sa mission sera d'assurer la vente du produit, mais en toute discrétion, afin de ne pas «favoriser la consommation de cannabis».

Ainsi, les succursales de la SQC se devront d'être «sobres» et de ne pas faire en sorte que les produits soient visibles de l'extérieur, un peu à l'image des commerces qui vendent des cigarettes électroniques, explique Horacio Arruda, directeur de la Santé publique.

M. Arruda pense être en mesure



La ministre Lucie Charlebois, flanquée de ses collègues Carlos Leitão, André Fortin et Martin Coiteux, quelques instants avant de rendre publics les détails du projet de loi 157. — LA PRESSE CANADIENNE, JACQUES BOISSINOT

de rejoindre 50 % des consommateurs qui s'approvisionnent actuellement sur le marché noir dès la première année d'existence de la SQC. Il espère que s'il y a une hausse de la consommation de marijuana au Québec en 2018, elle s'estompera avec les années, comme ça a été le cas dans d'autres États américains qui ont légalisé la substance.

La SQC devra s'approvisionner auprès de producteurs de marijuana canadiens. Pour le moment, rien ne garantit que les producteurs québécois seront favorisés, surtout qu'ils sont très peu nombreux à l'heure actuelle.

TOLÉRANCE ZÉRO

Sur la route, le projet de loi introduit une nouvelle mesure de «tolérance zéro». Les automobilistes ne devront avoir aucune trace de

cannabis ou d'autre drogue détectable dans leur salive lorsqu'ils prendront le volant. Le gouvernement souhaite que tous les policiers puissent vérifier les facultés affaiblies par la drogue, mais pour le moment, l'outil de détection par la salive n'est pas encore au point. C'est le gouvernement fédéral qui devra l'approuver.

Après s'être entendues avec Québec, les communautés autochtones pourront interdire la vente de cannabis sur leur territoire. Le projet de loi prévoit également la création d'un fonds de 25 millions \$ sur 5 ans pour prévenir et traiter la dépendance aux drogues. Ce projet de loi ne change rien aux lois qui régissent l'accès à la marijuana thérapeutique.

Même si avec le projet de loi 157, le gouvernement du Québec fait en sorte d'être prêt pour juillet 2018, il

persiste à trouver que les délais sont serrés et demande toujours au gouvernement fédéral de retarder à 2019 la légalisation de la marijuana. Le gouvernement Trudeau a déjà rejeté cette possibilité.

Plusieurs ficelles restent à attacher avant que ce projet de loi ne puisse entrer en vigueur, ce que n'ont pas manqué de soulever les partis d'opposition. Le Parti québécois soutient que la SQC n'a pas «de plan d'affaires sérieux» et que les Québécois n'ont pas été assez consultés sur la question. La Coalition avenir Québec aimerait pour sa part que l'âge légal soit rehaussé à 21 ans et que, comme pour l'alcool, il ne soit pas permis de consommer du cannabis sur le trottoir ou dans les parcs publics.

Québec solidaire se montre quant à lui assez satisfait du projet de loi.

Faits saillants du projet de loi

- L'âge légal pour consommer du cannabis sera fixé à 18 ans. Les mineurs n'auront pas le droit d'entrer à l'intérieur des succursales de la Société québécoise du cannabis (SQC)
- Il sera interdit de cultiver son propre cannabis à la maison, même si le gouvernement fédéral avait ouvert à la porte à cette possibilité.
- Du cannabis frais ou séché, de l'huile ou du concentré de cannabis, de même que des accessoires pourront être vendus à la SQC. Les aliments contenant du cannabis seront interdits.
- La vente en ligne sera permise, mais des mesures de sécurité et d'identification seront en vigueur lors de la livraison. Pas de marijuana laissée sur le pas de la porte.
- Une personne aura le droit de transporter jusqu'à 30 g de cannabis sur elle, et pourra garder un maximum de 150 g à la maison.
- Il sera interdit de fumer de la marijuana sur les terrains des cégeps et des universités. Ailleurs, ce sera les mêmes règles que pour la cigarette, donc permis dans la rue.
- La publicité (autre que factuelle) sera interdite. Pas de carte privilège, de prix de gros ou de ristournes pour les éventuels consommateurs.
- Un employé de la Société des alcools du Québec ne pourra pas travailler à la SQC. Les employés de cette dernière devront suivre une formation particulière, élaborée par le ministère de la Santé.
- Le gramme de marijuana pourrait être vendu entre 7 \$ et 10 \$, afin de concurrencer le marché illégal. Une harmonisation du prix entre les provinces sera discutée.
- 15 succursales de la SQC ouvriront leurs portes en juillet 2018. Il pourrait y en avoir jusqu'à 150 d'ici quelques années partout au Québec.

Ce qu'ils ont dit

PATRICIA CLOUTIER
Le Soleil

«Il s'agit d'un projet de loi qui est somme toute permissif et assez timide»

– Simon Jolin-Barrette, député de la Coalition avenir Québec

«Il y a rien dans la loi qui confirme que la totalité des profits (de la SQC) ira pour combattre la dépendance aux drogues»

– Sylvain Pagé, député du Parti québécois

«C'est une bonne nouvelle qu'un monopole public soit responsable de la distribution du cannabis, y compris en ligne. Cela évitera toutes sortes de problèmes.»

– Amir Khadir, député de Québec solidaire

«Les municipalités souhaitent être consultées sur l'emplacement des succursales»

– Alexandre Cusson, président de

l'UMQ

«Le gouvernement du Québec a choisi d'adopter une approche prudente et sensée susceptible de garantir la protection de la santé et de la sécurité de la population québécoise»

– Lisa Massicotte, dg de l'Association des intervenants en dépendance du Québec

«Nous ne pouvons qu'applaudir cette sage décision! La

production de quatre plants dans les logements aurait eu des conséquences catastrophiques pour le parc immobilier»

– Martin A. Messier, président de l'Association des propriétaires du Québec

«Le projet de loi 157 semble muet à propos de l'impact potentiel qu'aura la légalisation du cannabis sur le marché du travail au Québec.»

– Martine Hébert, porte-parole de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

PROCÈS D'OLIVIER CHARRIÈRE

«C'est une perte totale pour moi»



NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Plus que la valeur financière des grains dont ils ont été privés, les agriculteurs qui auraient été floués par Olivier Charrière déplorent les pertes énormes de temps et d'énergie consacrés à leur culture.

«C'est une perte totale pour moi sans compter une année complète de travail», a mentionné tristement Jacques Robert, un retraité d'Hydro-Québec qui possède une ferme dans la MRC des Chenaux. Appelé à témoigner dans le cadre du procès devant jury d'Olivier Charrière, l'homme de 70 ans aurait perdu à lui seul 21 000 \$. Au départ, les affaires avec le suspect s'étaient bien déroulées lorsqu'il lui avait envoyé les produits de sa récolte de l'année 2007. Les grains avaient en effet été entreposés dans le plan de séchage de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, loué par Olivier Charrière et son entreprise Les Élévateurs de la Rive-Nord.

En 2008, par contre, les affaires auraient mal tourné. Il avait de nouveau entreposé toute sa récolte avec l'intention de la vendre en mai 2009, mais il affirme n'avoir jamais vu la couleur de son argent. Il a essayé de contacter le suspect à plusieurs reprises, mais en vain. Même son de cloche pour l'agri-

En 2008, les affaires auraient mal tourné. Il avait de nouveau entreposé toute sa récolte avec l'intention de la vendre, mais il affirme n'avoir jamais vu la couleur de son argent.

culteur Sylvain Frigon de Sainte-Geneviève-de-Batiscan. En 2008, il lui a envoyé sa récolte d'avoine pour des fins d'entreposage et de séchage après un incendie, et ce, avec l'intention de la vendre le moment venu. Il a aussi été question entre les deux hommes d'un contrat visant à vendre du maïs. Lorsqu'il a entendu parler que les affaires de Charrière n'allaient pas bien, il est allé le voir au début de l'été 2009. Il a alors constaté qu'il n'y avait plus rien dans les silos des Élévateurs de la Rive-Nord. Il a certes reçu un



Les agriculteurs qui auraient été floués par Olivier Charrière déplorent les pertes énormes de temps et d'énergie consacrés à leur culture. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

premier chèque, mais le deuxième était sans fonds.

Dans le cas de Michel Massicotte de Champlain, Olivier Charrière aurait ni plus ni moins outrepassé ses pouvoirs à titre de représentant chez Agro-100 afin d'éponger une dette contractée par son entreprise. M. Massicotte lui a en effet vendu 75 tonnes de maïs à un coût de 15 000 \$ environ. Selon lui, le suspect a été incapable de le payer. Il lui aurait donc offert en échange un crédit de 15 000 \$ sur la chaux

qu'il lui vendait pour le compte d'Agro-100.

Stéphane Beaucage, pdg d'Agro-100, a ensuite expli-

qué qu'à titre de représentant à commissions, Charrière n'avait ni le pouvoir de fixer le prix ni celui d'accorder des crédits. Lorsqu'il a été informé par M. Massicotte du crédit promis par Olivier Charrière sur la chaux pour payer sa facture de maïs, il a refusé de le lui accorder. En contrepartie, il a cependant dû offrir à l'agriculteur un rabais de 2500 \$ sur l'achat de chaux pour l'année suivante. Quant à Charrière, il avait déjà été remercié de ses services par Agro-100.

Sylvain Desaulniers, un

agriculteur de Saint-Tite, a pour sa part entreposé environ 55 tonnes de soya en octobre 2008 dans les silos de Charrière. En 2009, il a décidé de lui vendre 35 tonnes pour un montant de 14 000 \$. Il aurait reçu un chèque, mais ce dernier a été retourné pour insuffisance de fonds. Frustré, il a de nouveau rencontré Charrière pour obtenir son argent. Ce dernier lui a promis un autre chèque qui, finalement, n'aurait jamais été envoyé. Il aurait non seulement perdu le fruit de cette vente, mais également les 20 tonnes de soya qui avaient été entreposées

chez le suspect.

Enfin, François Rivard de Sainte-Geneviève-de-Batiscan aurait été floué de 24 000 \$ dans sa relation d'affaires avec Olivier Charrière. L'histoire qu'il a racontée est sensiblement la même: il aurait reçu un seul chèque sur les deux prévus dans le contrat et il s'est avéré sans fonds.

Rappelons que le suspect est accusé de vols et de fraudes totalisant plus de 800 000 \$ en 2008 et 2009 dans le cadre de ses activités de courtage agricole. Son procès va se poursuivre la semaine prochaine.

Braquage à domicile à Trois-Rivières: un homme arrêté

TROIS-RIVIÈRES (VM ET NM) — Gaétan Gallien a été arrêté par les policiers de Trois-Rivières en lien avec un braquage à domicile qui serait survenu mercredi vers 5 h 20 dans une résidence de la rue Dorval, secteur Cap-de-la-Madeleine.

Lorsque les policiers se sont rendus sur place, la présumée victime, un homme âgé d'une soixantaine d'années, aurait affirmé avoir été menacé et molesté par un individu s'étant introduit de force dans son domicile.

Un téléphone cellulaire et 300 \$ lui auraient été soutirés.

Les enquêteurs ont ensuite été en mesure d'identifier le suspect dans le cadre de leur travail, soit Gaétan Gallien, 51 ans de Trois-Rivières.

Ce dernier est d'ailleurs bien connu des services policiers. Il compte de nombreux antécédents judiciaires en matière de crimes contre la personne et contre la propriété. Il a donc été arrêté à son domicile, mercredi soir, alors qu'il était accompagné d'une complice. Cette dernière a été libérée avec une promesse de comparaître.

Quant à Gallien, il a comparu au palais de justice jeudi pour y répondre à des accusations d'introduction par infraction, vol qualifié, agression armée, possession d'une arme en vue de commettre une infraction et possession d'outils visant à perpétrer un crime.

Dans le cas présent, il s'agirait d'un tournevis et de pinces. La Couronne s'est objectée à sa remise en liberté.

Son enquête sur caution a été reportée au 22 novembre.

CARON & CORDONNERIE
CHAUSSURES PHILIPPE

À UN SEUL ENDROIT!
4830, boul. des Forges

**RÉPARATION, MODIFICATION,
CIRAGE ET ENTRETIEN POUR
DONNER UNE DEUXIÈME VIE À
VOS CHAUSSURES PRÉFÉRÉES**



AGRESSION SEXUELLE SUR UNE MINEURE EN FAMILLE D'ACCUEIL

«Il a besoin d'aide»

L'accusé connaîtra sa sentence en février



AUDREY TREMBLAY
audrey.tremblay@lenouvelliste.qc.ca
Collaboration spéciale

LA TUQUE — Un individu d'une cinquantaine d'années de La Bostonnais, qui a été reconnu coupable d'agression sexuelle sur une enfant âgée de moins de 16 ans qui demeurait chez lui en famille d'accueil, était de retour devant le tribunal dans le cadre des représentations sur la peine.

Les avocats ont soumis leurs suggestions au juge qui a pris le dossier en délibéré.

Lors de son dernier passage devant la justice, l'accusé avait reconnu sa culpabilité malgré qu'il avait «peu, sinon pas, de souvenirs des événements reprochés».

Rappelons qu'au total, neuf événements ont été dénoncés par la victime, entre autres, des attouchements aux seins, des pénétrations digitales qui auraient eu lieu dans le camion de l'accusé ainsi que deux événements de cunnilingus pratiqués par le suspect sur la victime.

La rédaction d'un rapport présentiel et d'une évaluation sexuelle avait été ordonnée. Des rapports qui dressent «un portrait plutôt négatif» selon les avocats. Il en a d'ailleurs été question lors des représentations.

La défense estime qu'une peine de 12 à 15 mois devrait être imposée à l'individu en plus d'un suivi

probatoire de 24 mois.

«Il a besoin d'aide et la société a intérêt à ce qu'il ait de l'aide pour éviter la récidive», a noté son avocat.

Me Denis Otis a décrit son client comme un être renfermé et dépressif. Il a également souligné que son client avait été abusé lui-même dans son adolescence.

«On parle d'un abuseur qui a été abusé. Ce n'est pas un facteur atténuant, mais on doit en tenir compte», a-t-il indiqué au juge.

L'avocat de l'accusé a aussi souligné le fait que son client démontrait «de l'ouverture à effectuer une démarche thérapeutique».

«Ce qui m'inquiète ce n'est pas la détention, c'est l'après», a-t-il affirmé. Il a invoqué l'incapacité de son client à travailler et le manque de soutien entre autres.

«Il est prêt à participer à une thérapie, mieux vaut tard que jamais. Il a besoin de soutien», a-t-il indiqué.

La défense a également noté

l'absence d'antécédent judiciaire, le risque de récidive faible à modéré, l'âge, l'état de santé et le plaidoyer de culpabilité.

«L'objectif ultime est de ne pas faire revivre l'odieux à la victime de raconter ça devant des inconnus. Il n'y a pas eu de procès», a-t-il fait remarquer.

Quant au procureur de la Couronne, il estime que les gestes reprochés exigent une peine plus sévère. Il a demandé au juge d'imposer une peine de 36 mois de pénitencier ou de 24 mois avec une probation de 3 ans, dont 2 avec suivi.

Il a plaidé la nature et la gravité des gestes, la durée et la situation d'autorité de l'accusé. Il a d'ailleurs fait remarquer que les agressions ont commencé à peine un mois après l'arrivée de la jeune fille dans la famille d'accueil.

Il a aussi demandé au juge de prendre comme facteur aggravant les trois événements où l'accusé s'est masturbé devant la victime.

Il est revenu sur la minimisation, la déresponsabilisation de l'accusé et son état mental.

«Pour que son état mental soit pris en considération par la cour, il doit être un peu crédible...[...] Selon moi, il fait semblant de ne pas se rappeler.»

Me Thériault a souligné un passage d'un rapport qui mentionne qu'«une grande partie des symptômes de monsieur, tant sur le plan moral que physique, relèvent de la simulation».

Il a souligné que l'homme n'avait jamais eu de remords, qu'il n'avait pas suivi de thérapie, qu'il avait peu d'empathie.

Me Thériault a fait savoir que la victime vivait encore des hauts et des bas, qu'elle devait avoir des suivis psychologiques de façon hebdomadaire, qu'elle vivait de la colère et qu'elle se sentait coupable également par moment.

«Les répercussions vont être présentes pendant des années», a-t-il lancé.

TRAFIC DE DROGUE

23 mois de prison pour Lucette Boisvert

AUDREY TREMBLAY
Collaboration spéciale

LA TUQUE — Lucette Boisvert, une femme de 64 ans, a réglé ses dossiers au palais de justice de La Tuque, jeudi. Elle a reconnu sa culpabilité à plusieurs chefs d'accusation en lien avec la drogue. Le juge l'a condamnée à 23 mois d'emprisonnement.

Lucette Boisvert avait été arrêtée par les policiers de la Sûreté du Québec pour une vérification pour une conduite sous l'effet de stupéfiants.

Les policiers avaient découvert dans le sac à main de l'accusée du cannabis, des méthamphétamines, des médicaments et des champignons magiques.

Elle a reconnu sa culpabilité pour du trafic de méthamphétamines, de la possession de méthamphétamines en vue d'en faire le trafic et de trafic de cannabis.

Les avocats ont fait une suggestion commune de 20 mois d'emprisonnement et une probation de 24 mois, mais le juge Jacques Trudel ne l'a pas entérinée. Il l'a qualifiée d'inappropriée. Il a plutôt imposé 23 mois

d'emprisonnement assorti d'une probation de 24 mois.

«Le tribunal doit tenir compte des réalités régionales», a noté le juge.

«Je vais suivre la suggestion de peine de détention provinciale. En même temps, je demeure convaincu qu'une peine identique à la dernière à plus ou moins un mois serait une peine qui ne serait pas dissuasive», a-t-il ajouté.

Le juge Jacques Trudel a souligné qu'il s'agissait d'une infraction grave et qu'il s'agissait d'une récidive. À sa sortie de prison, la

femme de 64 ans devra également faire les démarches afin d'obtenir une place au Pavillon de l'Assuétude pour suivre une thérapie à l'interne.

«Vous devrez la suivre, la compléter et la réussir», a indiqué le juge.

La femme n'en était pas à ses premiers démêlés avec la justice. En 2011, elle avait été condamnée à plusieurs mois d'emprisonnement et trois ans de probation pour des événements reliés aux drogues. En 2012 également, elle a été condamnée à de l'emprisonnement pour du trafic de drogues.



Lucette Boisvert
—PHOTO: FACEBOOK

Vol aux Pionniers: deux mineurs arrêtés

MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Deux individus d'âge mineur, dont un étudiant de l'école les Pionniers, ont été arrêtés par la police de Trois-Rivières concernant des introductions par effraction survenues la semaine dernière dans cette école secondaire trifluvienne.

Du matériel informatique, dont trois iPad, quatre ordinateurs portables et trois projecteurs de même qu'un trousseau de clés auraient été dérobés le 8 novembre par ces

individus. Un autre larcin aurait eu lieu trois jours plus tard. Les suspects auraient mis la main sur 400 \$ en argent liquide.

L'enquête menée par la police de Trois-Rivières a permis de retrouver dans une maison du secteur de Trois-Rivières-Ouest un ordinateur rapporté volé.

Les perquisitions menées à trois endroits ont permis de récupérer tous les objets volés.

Interrogés par les enquêteurs, les deux jeunes auraient avoué leurs crimes. Ils ont été libérés sous promesse de comparaître ultérieurement au tribunal de la jeunesse.

Perquisition à Fortierville: deux arrestations

AMÉLIE HOULE
amelie.houle@lenouvelliste.qc.ca

FORTIERVILLE — Un homme de 51 ans et une femme de 52 ans, connus des policiers, ont été arrêtés jeudi matin dans une résidence du rang Saint-Alphonse à Fortierville en lien avec de la possession de stupéfiants en vue d'en faire le trafic et de la production de cannabis.

Vers 5 h 30, la Sûreté du Québec de la MRC de Bécancour, le groupe tactique d'intervention ainsi qu'un maître-chien ont procédé à une perquisition en matière de stupéfiants

dans la résidence et une grange du rang Saint-Alphonse, à Fortierville. Sur place, de la cocaïne, du haschich, du cannabis, de la méthamphétamine, des cigarettes de contrebande et un canon tronçonné ont été saisis.

L'intervention fait suite à une enquête de plusieurs mois menée par la Division des enquêtes et de la coordination sur le crime organisé Mauricie de la SQ.

Jeudi, les suspects ont été libérés avec promesse de comparaître sous certaines conditions, avant leur comparution, le 8 février prochain, pour possessions de stupéfiants en vue de faire le trafic et production de cannabis.

DÉMÉNAGEMENT DE L'OTFC DE SHAWINIGAN

La direction vise le printemps 2018

L'organisme cherche toujours des locaux au centre-ville



GUY VEILLETTE

guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — L'Office de tourisme, foires et congrès de Shawinigan doit prolonger son séjour au Centre d'entrepreneuriat Alphonse-Desjardins, mais la directrice générale, Valérie Lalbin, assure que cette mesure transitoire ne deviendra pas permanente. La recherche de nouveaux locaux se poursuit et l'organisme souhaite tourner la page sur cette saga avant la prochaine haute saison touristique, donc quelque part au printemps 2018.

Tout dirigeait l'OTFC vers l'ancienne Place Cascade, qui bénéficie d'une cure de rajeunissement majeure au coin de la 5^e Rue de la Pointe et de l'avenue de la Station. La firme Olymbec,

propriétaire de cet immeuble, avait été la seule à déposer des propositions dans le cadre du dernier appel d'offres pour trouver des locaux à l'organisme. Elle suggérait deux aménagements différents, mais le mois dernier, le conseil d'administration de l'OTFC a décidé de mettre fin au processus sans accorder de contrat.

L'organisme se retrouve donc une fois de plus le bec à l'eau, après les tentatives infructueuses de 2015 et de 2013. Mme Lalbin indique toutefois que le conseil d'administration préfère attendre la bonne occasion plutôt que signer un bail qui ne respecterait pas les capacités financières de l'OTFC.

Cet élément a d'ailleurs joué dans le rejet des deux soumissions d'Olymbec, de même que certaines considérations techniques, particulièrement des contraintes importantes par rapport au stationnement des visiteurs. Selon la configuration proposée, la firme offrait une location mensuelle à 4745 \$ ou à 5671 \$, pour une durée de cinq ans.

En conséquence, le séjour de l'OTFC au CEAD, qui devait durer d'août à la fin novembre, sera prolongé de quelques mois. Pour le moment, l'équipe bénéficie d'une entente de renouvellement mensuel dans l'ancienne



Valérie Lalbin, directrice générale de l'Office de tourisme, foires et congrès de Shawinigan. —PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Wabasso.

«Ce qui devait être très temporaire s'allonge pour l'instant», reconnaît Mme Lalbin. «Ça fait deux appels d'offres qu'on fait dans le périmètre visé. On connaît les bâtiments, les installations qui répondent à nos critères, on connaît le marché. On revoit donc les espaces. C'est hors de question qu'on reparte en appel d'offres public. On l'a vu la dernière fois, la réponse est tellement faible qu'on pense qu'on n'y arrivera pas de cette façon.»

Mme Lalbin a fait les vérifications et selon elle, l'OTFC

n'est pas tenue d'aller en appel d'offres pour se trouver de nouveaux locaux. L'organisme vise une entente de gré à gré et selon la directrice générale, le conseil d'administration étudiera prochainement une nouvelle offre, toujours dans le périmètre visé.

Ce dernier se résume à la 5^e Rue de la Pointe, entre les avenues de la Station et des Cèdres, ainsi que la Promenade du Saint-Maurice, dans le secteur de l'avenue Willow.

«L'intention de déménager demeure bel et bien, dans les meilleurs délais possible», assure Mme Lalbin. «Les besoins demeurent les mêmes. Où qu'on aille, la décision sera basée sur la solution la plus avantageuse pour l'organisation, en respect avec sa capacité financière.»

La directrice générale croit réaliste de régler ce dossier une fois pour toutes d'ici la fin de l'année. Mais puisque des réaménagements demeureront inévitables dans ces nouveaux bureaux, leur intégration semble peu probable avant le printemps.

«Aucun local ne pourrait nous accueillir sans un minimum de travaux pour respecter les éléments du devis technique», observe-t-elle. «Je souhaite qu'on puisse déménager avant le début de la saison touristique.»

DÉBUT DE LA DÉMOLITION À NICOLET



L'entreprise Excavation Guévin & Lemire a finalement commencé la démolition de l'ancienne bibliothèque et caserne de Nicolet, trois semaines plus tard que prévu. C'est que l'entrepreneur devait valider avec la CNESST ses méthodes de travail pour procéder aux travaux parce qu'il y avait présence d'amiante dans le bâtiment. La Ville a l'intention d'en faire un important projet de stationnement vert en 2018 pour le secteur centre-ville, ce qui devrait être apprécié par les usagers de la nouvelle bibliothèque municipale H.-N.-Biron. La Ville de Nicolet incite les usagers du secteur à redoubler de prudence aux abords du chantier et à respecter la signalisation en vigueur. —PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

PERMIS DE DÉNEIGEMENT
EN VENTE MAINTENANT

Jusqu'au 22 décembre

Hôtel de Ville (1325, place de l'Hôtel-de-Ville)
8 h 30 à midi et 13 h 30 à 16 h 30

Centre de services aux citoyens est (200, rue De Grandmont)
8 h 30 à 16 h 30

Jusqu'au printemps 2018

Centre de services aux citoyens ouest (4655, rue Saint-Joseph)
8 h 30 à midi et 13 h à 16 h 30

Ce permis est réservé exclusivement à ceux qui n'ont pas de place pour empiler la neige (preuve requise) et dont l'espace à déneiger est inférieur à 120 m², équivalant à 6 véhicules. Sans permis, il est INTERDIT de pousser la neige des terrains privés dans la rue, sous peine d'obtenir un billet d'infraction.

Coût du permis

1X  40 \$ 20 m ² ou moins (215 pi ² ou moins)	3X  120 \$ + de 40 m ² mais < à 60 m ² (645 pi ²)	5X  200 \$ + de 80 m ² mais < à 100 m ² (1075 pi ²)
2X  80 \$ + de 20 m ² mais < à 40 m ² (430 pi ²)	4X  160 \$ + de 60 m ² mais < à 80 m ² (860 pi ²)	6X  240 \$ + de 100 m ² mais < à 120 m ² (1290 pi ²)

Les taxes ne sont pas applicables sur les permis.

politique

Dans un discours de 47 minutes, Jacques Chagnon, le président de l'Assemblée nationale, a indiqué que les méthodes employées par l'UPAC dans l'affaire Guy Ouellette dénotaient un manque flagrant de considération à l'endroit de l'Assemblée et de ses membres.

— PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, JACQUES BOISSINOT



Plus de considération pour les parlementaires

Le président de l'Assemblée nationale rappelle aux policiers le «statut exceptionnel» des députés

CAROLINE PLANTE
La Presse canadienne

Les policiers devront à l'avenir faire preuve de plus de considération à l'égard des élus québécois, a statué le président de l'Assemblée nationale, Jacques Chagnon, dans une longue décision rendue jeudi.

M. Chagnon répondait ainsi aux questions posées par l'opposition officielle le 31 octobre, à la suite de l'arrestation du député libéral Guy Ouellette par l'Unité permanente anticorruption (UPAC).

Le leader parlementaire du Parti québécois (PQ), Pascal Bérubé, s'interrogeait à savoir si les policiers pouvaient utiliser un subterfuge pour arrêter un député en fonction, l'empêcher d'exercer ses fonctions, et saisir ses outils de travail, sans l'aval de la présidence.

Rappelant dans sa décision d'une trentaine de pages le statut

«exceptionnel» qui est accordé aux parlementaires, M. Chagnon a invité les policiers à la plus grande prudence.

L'arrestation d'un député n'est pas une chose «anodine», contrairement à ce que l'UPAC a laissé transparaître, a-t-il dit.

Personne n'est au-dessus des lois; par contre, les policiers ont démontré, d'après lui, leur «méconnaissance de nos institutions, et en particulier du Parlement qui est le cœur de la gouvernance démocratique de notre État» lorsqu'ils ont arrêté de manière «cavalière» Guy Ouellette.

«Les méthodes employées par l'UPAC dans la présente affaire dénotent, à mon avis, un manque flagrant de considération à l'endroit de l'Assemblée et de ses membres», a-t-il affirmé dans un discours de 47 minutes au Salon bleu.

C'est pourquoi les corps policiers devront à l'avenir informer

de «manière systématique» la présidence lorsqu'il est question de l'arrestation d'un député, a tranché le président. Et ce sera à la présidence d'ouvrir ou non l'enceinte parlementaire aux policiers qui détiennent un mandat de perquisition.

«[La présidence] veillera à la protection des droits des députés en s'assurant qu'un de ses représentants accompagne en tout temps, et ce, du début jusqu'à la fin, les policiers chargés d'effectuer la perquisition», a martelé M. Chagnon.

PROTOCOLE

De plus, un protocole devra être mis en place afin de pouvoir séparer les documents saisis couverts par le privilège parlementaire de ceux qui ne le sont pas : seuls ces derniers pourront alors être utilisés par les autorités policières, a renchéri M. Chagnon, qui souhaite «participer activement» à cette opération.

Dans ce cas-ci, il importe de s'assurer qu'aucune information saisie n'a un lien avec l'exercice des fonctions parlementaires du député de Chomedey.

D'ailleurs, l'UPAC est priée de s'abstenir d'analyser le contenu

de l'ordinateur et du téléphone portable de Guy Ouellette tant et aussi longtemps que les parties n'auront pas négocié une «voie de passage». L'affaire pourrait être portée devant les tribunaux.

Le président de l'Assemblée nationale a par ailleurs déploré que M. Ouellette ne fasse

toujours pas l'objet d'accusation, et a dit craindre qu'il en subisse les «conséquences politiques» en 2018, ce qui serait «inéquitable, et même profondément injuste».

Plus tard, M. Bérubé s'est dit entièrement satisfait de la directive de M. Chagnon. «Pour des décennies, on a des indications très claires qui vont encadrer le travail parlementaire. On ne peut pas agir en *cowboy* et débarquer à l'Assemblée nationale, arrêter un député, saisir des outils de travail extrêmement sensibles», a-t-il souligné.

Le leader parlementaire du gouvernement, Jean-Marc Fournier, a quant à lui fait valoir que l'Assemblée ne devait en aucun temps «se mêler des enquêtes».

L'UPAC réagit

Dans un communiqué diffusé jeudi, le commissaire de l'UPAC, Robert Lafrenière, a assuré respecter «la démocratie, ses représentants et ses institutions, dont l'Assemblée nationale du Québec». «Par conséquent, des actions sensibles en enquête sont réalisées avec la plus haute considération de la fonction d'un député et du privilège qui lui incombe, surtout lorsqu'il s'agit de procéder à des perquisitions ou encore, à son arrestation», a-t-il affirmé. «L'urgence d'agir peut certainement influencer certaines décisions dans une stratégie d'enquête, mais jamais cette urgence ne pourrait

justifier une action qui contreviendrait aux règles de droit», a ajouté le commissaire. M. Lafrenière a également précisé qu'une discussion juridique avec l'Assemblée nationale est en cours pour déterminer la suite des choses. M. Ouellette, l'ex-président de la Commission des institutions de l'Assemblée nationale, a été arrêté le 25 octobre, puis relâché, en lien avec une fuite survenue dans l'enquête Mâchurer, sur le possible financement illégal du Parti libéral du Québec (PLQ) à l'époque où il était dirigé par Jean Charest. Il siège maintenant comme indépendant. LA PRESSE CANADIENNE

Québec s'entend avec ses ingénieurs

DAVID RÉMILLARD

Le Soleil

À quelques minutes du dépôt d'une loi spéciale, le gouvernement du Québec et ses ingénieurs ont mis fin à trois ans de négociations infructueuses, jeudi soir.

Après avoir annoncé la veille son intention d'imposer des conditions de travail aux 1400 syndiqués en attendant le dénouement du conflit, le Conseil du Trésor, piloté par Pierre Arcand, a déposé une nouvelle offre à 15 h, jeudi. S'est alors entamée une ultime ronde de négociations qui a de toute évidence porté ses fruits.

Tout juste avant que les élus de l'Assemblée nationale ne commencent à débattre de la loi spéciale de l'autre côté de la Grande Allée, vers 19 h, M. Arcand a pénétré dans la salle de négociation du Complexe H. Il en est ressorti tout souriant aux côtés du président de l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec (APIGQ), Marc-André Martin.

« On a une entente qui a été négociée de façon très intensive. [...] Il est clair que, parmi les demandes syndicales, il y avait des choses qui nous apparaissaient légitimes », a déclaré M. Arcand. « C'est une nuit de moins au parlement. Il n'y a pas un parlementaire qui ne sera pas heureux de la chose! » a-t-il claironné.

Les modalités du nouveau contrat de travail n'ont pas été dévoilées. L'entente sera d'abord présentée aux membres de l'APIGQ. M. Martin a bon espoir qu'elle sera entérinée.

Les ingénieurs de l'État réclamaient des hausses de salaire de 16,5 % sur sept ans, alors que la grande majorité des employés de l'État a obtenu des hausses de 9,5 % sur cinq ans lors de récentes négociations. Sans donner de chiffres, Pierre Arcand a affirmé que l'entente négociée avec l'APIGQ entraine



Après avoir annoncé la veille son intention d'imposer des conditions de travail aux 1400 syndiqués en attendant le dénouement du conflit, le Conseil du Trésor, piloté par Pierre Arcand, a déposé une nouvelle offre à 15 h, jeudi. S'est alors entamée une ultime ronde de négociations qui a de toute évidence porté ses fruits. — PHOTO PC

« dans les paramètres financiers du gouvernement ».

Marc-André Martin a rappelé que son syndicat avait fait du « renforcement de l'expertise » au sein de l'État son « fer de lance ». Avec la présente entente, « on a donné les outils aux différents ministères [pour] aller chercher les ingénieurs dont ils ont besoin. On a donné les outils pour aller chercher les ingénieurs qu'ils veulent et non pas les ingénieurs qu'ils peuvent », a-t-il affirmé, sans aller plus loin.

Bien que la table de négociations soit demeurée active, le spectre de la loi spéciale a mis le feu aux poudres, du moins en début de journée jeudi. En conférence de presse, M. Martin y est allé d'une charge à fond de train contre les libéraux.

« Le gouvernement a été de mauvaise foi, avait-il lancé. Les ministres Arcand et [André] Fortin [Transports] n'ont même pas cherché à

savoir comment progressaient les travaux à la table avant de convoquer la Chambre pour une loi spéciale. » Il avait qualifié le recours à la loi spéciale d'« illégitime », d'autant plus, a-t-il souligné, que son syndicat avait suspendu ses moyens de pression.

À savoir si la loi spéciale avait forcé la main des ingénieurs à régler plus rapidement, M. Martin a assuré jeudi soir qu'il était prêt à y faire face. « Loi spéciale, pas de loi spéciale, on n'aurait pas changé d'optique. »

Pour Pierre Arcand, la priorité est maintenant d'établir « un climat plus positif ». « Une loi spéciale, ce n'est jamais une victoire pour un gouvernement », a-t-il admis, heureux de ne pas à y avoir eu recours.

Ironiquement, le conflit a été si long que les ingénieurs et le Conseil du Trésor sont déjà près d'une nouvelle ronde de négociations, en 2019. « On va essayer de faire ça plus vite », s'est amusé Pierre Arcand.

Sanctions quadruplées pour l'utilisation du cellulaire au volant

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec songe à quadrupler les sanctions liées à l'utilisation du téléphone cellulaire au volant dans sa prochaine réforme du Code de la sécurité routière.

Selon un document obtenu par Cogeco Nouvelles, l'amende passera à entre 300 \$ et 400 \$. Actuellement, les amendes varient de 80 \$ à 100 \$ et quatre points d'inaptitude sont inscrits au dossier de conducteur du contrevenant. Dans le nouveau Code, il n'y aurait toutefois pas d'ajout de points d'inaptitude.

Le ministre des Transports, André Fortin, n'a cependant pas l'intention d'imposer des moyens techniques tels les brouilleurs d'ondes pour empêcher l'utilisation du téléphone au volant. LA PRESSE CANADIENNE

ACTIVITÉS NERVEUSES ÉPUISEMENT



Le plexus solaire est un important réseau de nerfs situé derrière l'estomac et devant l'aorte, à quelques centimètres sous le sternum. C'est l'un des centres énergétiques les plus importants de notre organisme. C'est là que se concentrent les sources importantes de nos activités nerveuses, vulnérables à l'épuisement.

Le relâchement du plexus peut-être provoqué par une bonne stimulation du bout des doigts. La stimulation du plexus solaire permet de favoriser le « lâcher prise » mental et de dynamiser physiquement tout votre organisme.

Quelques séances de stimulation du plexus solaire avec la **crème réflexe Plexus** vous apporteront une sensation de répit, de bien être des plus agréables. Essayez, vous verrez bien!

Utilisez le langage des mains avec la **crème Plexus**, puis respirez profondément à quelques reprises, de façon à susciter un répit... Cette intervention ponctuelle vous permettra d'entretenir chez-vous l'état de dynamisme dans l'action. Un direct en douceur, au coeur de l'énergie.

2 pots pour le prix d'un seul. En vigueur du 17 au 23 novembre 2017.
Jusqu'à épuisement des stocks.

LIGNES OUVERTES Solutions Santé avec Guylaine Boisvert sur CKBN-FM Bécancour 90,5 FM, le samedi, de 8 h à 9 h.
Santé en direct avec Johanne Verdon, le samedi, de 8 h à 10 h sur Radio V.M.

Vitavie
5455, boul. des Forges,
Trois-Rivières
819 378-7777

Bio-Actif.quebec

GRANDE
vente
50^e
ANNIVERSAIRE

grattez et
épargnez

10
à
100 %
DE RABAIS

sur votre achat*

RH
LE ROI MAURICIE
DES HABITS

1054, rue Champflour
Trois-Rivières, 819 375-9741
www.roimauriciendeshabits.com

éditorial

Président et éditeur **ALAIN TURCOTTE** Rédacteur en chef **STÉPHAN FRAPPIER** Directeur de l'information **STÉPHAN RATELLE**

À contrecœur, mais bien fait

MARTIN FRANCOEUR

m.francoeur@lenouvelliste.qc.ca



La ministre déléguée à la Santé publique, Lucie Charlebois, a réussi un tour de force, jeudi. Entourée de ses collègues de la Sécurité publique et des Transports, elle a présenté les grandes lignes du projet de loi 157 encadrant la légalisation du cannabis. Même si la ministre aurait souhaité avoir plus de temps et même si elle n'est personnellement pas favorable à la légalisation, on peut dire qu'elle a fait un travail exemplaire dans les circonstances.

Le gouvernement libéral de Philippe Couillard, comme tous les gouvernements provinciaux et territoriaux, a hérité d'une patate chaude lancée par le gouvernement fédéral. Le défi était de présenter un cadre adéquat pour la consommation et la distribution du cannabis et on peut dire que l'exercice – qui consiste principalement à serrer la vis assez fort dès le départ – est réussi, même s'il reste évidemment des points de discussion et des règlements à peaufiner.

L'idée de créer une filiale de la Société des alcools du Québec pour prendre en charge l'achat, l'entreposage, la distribution et la vente du cannabis était la voie à suivre. Économiquement, c'est ce qui était le plus intéressant. Et sur le plan de la sécurité publique, il s'agit certainement du modèle de distribution le plus rigoureux et le plus facilement exonérable de toute forme de publicité ou d'incitation à la consommation. La plupart des experts consultés avaient déjà abondé en ce sens.

D'ailleurs, sur plusieurs autres points du projet de loi, l'avis des experts a été largement pris en compte. Cela a pour effet de créer un consensus assez large sur l'encadrement de ce produit, et ce quelle que soit l'opinion qu'on peut avoir quant à la légalisation elle-même.

Le recours à des fournisseurs autorisés et accrédités, l'interdiction de produire à domicile, les restrictions concernant la consommation, la tolérance zéro en matière de conduite automobile, notamment, sont autant de mesures qui s'imposaient et que la ministre a déployées. Dans le cas de la tolérance zéro au volant, le

défi de l'application reste entier. On peut même parler de mystère. Par ailleurs, en interdisant la production de cannabis à domicile, Québec va même à l'encontre d'une proposition du fédéral qui voulait autoriser la culture d'un maximum de quatre plants pour ces fins.

La ministre Charlebois – qui avait été maintenue en place lors du dernier remaniement spécifiquement pour poursuivre le travail amorcé dans le dossier de la légalisation du cannabis – a réussi à faire la synthèse de la plupart des recommandations qui lui avaient été formulées. L'objectif de rendre sécuritaires la distribution et la consommation semble en voie d'être atteint. Il restera à voir si on pourra aussi cocher comme une réussite l'autre objectif, celui de rassurer la population face à ce changement radical sur le plan social.

Jusqu'à maintenant, Québec s'applique à envoyer le message selon lequel les mesures déployées concernant la vente ne visent pas à favoriser ou à augmenter la consommation mais à déplacer les consommateurs d'un marché illicite à un marché licite.

Enfin, il est rassurant de savoir que les profits générés par cette nouvelle activité commerciale seront entièrement versés au nouveau Fonds des revenus provenant de la vente de cannabis, pour ensuite être transférés au Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis.

Tout ce nouveau cadre législatif et réglementaire devra être testé. Mais déjà, on peut dire qu'il s'agit d'un boulot bien fait, même s'il a été fait à contrecœur.

Écrivez-nous

Écrivez-nous à opinions@lenouvelliste.qc.ca

Pour être publié dans le journal ou sur notre site Web opinions.lenouvelliste.ca votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

Les partis d'opposition accusent le PLQ d'être «sous influence»...



MON CLIN D'ŒIL

STÉPHANE LAPORTE
Collaboration spéciale

Apollo ne serait jamais allé sur la Lune.



CARREFOUR DES LECTEURS

Des roses sous un seau...

Que diriez-vous si un amoureux achetait un beau bouquet de roses pour prouver son amour envers sa belle mais qu'en lui donnant, il exigerait d'elle qu'elle le place au centre de la table sous un seau renversé? Il me semble que cela ne va pas de soi tellement ça défie le gros bon sens. Vous ne trouvez pas?

C'est pourtant un peu comme ça que je perçois le port du niqab chez certaines musulmanes au Québec. Je dis «certaines» parce que ce n'est pas le lot de la majorité d'entre elles mais bien plutôt d'une minorité que je trouve un peu trop entêtée.

D'autant plus que rien, absolument rien, dans le saint coran n'oblige les femmes à se cacher la figure sous des voiles si peu féminins. Et d'autant plus qu'aucune coercition islamique sous peine de risquer le fouet ou la lapidation

au Québec ne vienne mettre leur vie en péril. C'est plutôt leur entêtement qui peut, il me semble, exaspérer certains groupes islamophobes et ainsi mettre ces femmes en danger.

Quand je croise des musulmanes coiffées d'un tchador, qui est totalement différent parce que permettant le visage découvert, je les trouve belles. Il y en a de tellement beaux tchadors et avec des couleurs si attrayantes. Rien à redire de ces femmes, jolies à souhait, qui me gratifient en plus de leur si beau sourire! Elles peuvent échanger sans problème avec moi en me présentant leurs frimousses qui selon moi deviennent le miroir de leur âme. Ça invite à communiquer d'une manière tellement positive tout en préservant la pudeur de leur choix religieux que je respecte beaucoup.

Je ne perçois pas chez ces femmes, d'une part, une provocation envers la société québécoise, et d'autre part, une soumission

dégradante à une autorité masculine, mais une façon toute féminine et personnelle de se vêtir. Ça impose le respect de la différence et c'est très bien.

C'est pour ces raisons que j'adhère totalement à la loi sur la laïcité que vient de voter le gouvernement québécois dernièrement.

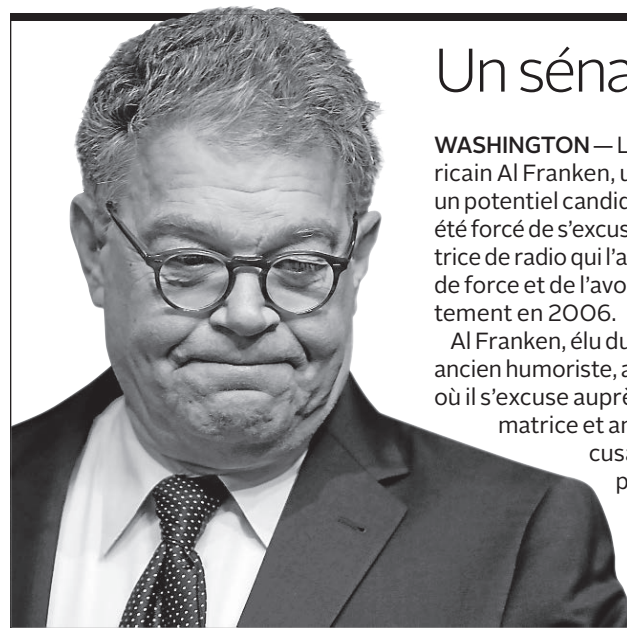
Je ne pense pas que cette loi, qui exige que les services publics, reçus ou donnés, se faisant dorénavant à visage découvert, soit si déraisonnable.

Et je ne pense pas également qu'il y aura obstruction de la part des juges de la Cour suprême du Canada quant à une soi-disant atteinte à la sacro-sainte charte des droits et libertés sur ce point, quoi qu'en dise notre célèbre juriste Julius H. Grey.

Il en va, comme du seau sur le bouquet de roses, du simple gros bon sens!

Pierre Bourassa
Trois-Rivières

le monde



Un sénateur s'excuse d'avoir embrassé une femme de force

WASHINGTON — Le sénateur démocrate américain Al Franken, un temps considéré comme un potentiel candidat à la présidence du pays, a été forcé de s'excuser jeudi auprès d'une animatrice de radio qui l'accusait de l'avoir embrassée de force et de l'avoir touchée sans son consentement en 2006.

Al Franken, élu du Minnesota depuis 2009 et ancien humoriste, a vite publié un communiqué où il s'excuse auprès de Leeann Tweeden, animatrice et ancienne mannequin, qui l'accusait de comportement inapproprié lors d'une tournée en Afghanistan visant à divertir les soldats déployés.

Leeann Tweeden a révélé qu'Al Franken, à l'époque

un humoriste devenu célèbre depuis son passage dans l'émission culte *Saturday Night Live*, avait écrit un sketch dans lequel il devait l'embrasser sur scène, devant des soldats.

Pendant les répétitions, Al Franken «est venu vers moi, a mis ses mains derrière ma tête, a pressé ses lèvres contre les miennes et a agressivement enfoncé sa langue dans ma bouche», a raconté Leeann Tweeden. La jeune femme l'a repoussé et est partie se rincer la bouche, se sentant «dégoûtée et souillée».

Dans le vol du retour, à bord d'un avion militaire, Al Franken a pris la pose pour une photo où il semble lui toucher les seins, alors que Leeann Tweeden, vêtue d'un gilet pare-balles et d'un casque, était en train de dormir. Elle n'a découvert l'incident qu'une fois rentrée chez

elle, en regardant des photos du voyage. «Je me suis encore une fois sentie agressée. Dés-honorée. Rabaissée. Humiliée», a-t-elle écrit sur le site de la radio de Los Angeles KABC. «Comment peut-on me tripoter les seins et penser que c'est drôle?».

«Je n'ai pas le même souvenir de cette répétition pour le sketch, mais je présente mes excuses les plus sincères à Leeann», a répondu le sénateur de 66 ans, marié depuis quatre décennies. «Quant à la photo, elle se voulait être drôle, mais ce n'était pas le cas. Je n'aurais pas dû le faire», a-t-il également déclaré.

«Quand je la regarde maintenant, je me dégoûte. Ce n'est pas drôle. C'est totalement inapproprié. C'est évident que Leeann se sente souillée par cette photo», a-t-il rajouté. **AFP**

RÉFORME FISCALE

Une victoire pour Trump

Agence France-Presse

WASHINGTON — La Chambre des représentants des États-Unis a adopté jeudi la réforme de la fiscalité promue par le président Donald Trump, accentuant la pression pour la prochaine étape au Sénat, où la majorité républicaine est moins fiable.

«Voter cette loi est la chose la plus importante que nous pouvons faire pour retrouver la croissance [...] et aider les familles de la classe moyenne qui ont du mal», a déclaré Paul Ryan, le président de la Chambre, dont c'est le cheval de bataille depuis des années. Selon lui, une famille moyenne de quatre personnes gagnera 1182 dollars de pouvoir d'achat annuel.

La majorité républicaine de la Chambre a tenu bon, malgré l'opposition des démocrates et de 13 des 240 élus républicains.

Peu avant, un Donald Trump décrit comme «très optimiste» par des élus était venu en personne au Capitole pour y rencontrer le groupe majoritaire, les enjoignant de rester unis afin de tenir l'une des deux grandes promesses électorales du parti républicain : baisser les impôts.

Le milliardaire reste hanté par l'échec de l'autre grande promesse de campagne, l'abrogation de la loi sur la santé de Barack Obama, en septembre.

Paraphrasant son message aux élus, le parlementaire Don Bacon a dit à l'AFP que Donald Trump leur avait lancé, en substance : «c'est votre chance de passer de médiocre à excellent, à vous de jouer aujourd'hui».

Mais la victoire est encore loin d'être garantie, car une poignée de républicains menacent de

faire défection de l'autre côté du Capitole, au Sénat... Le parti républicain, qui a tous les pouvoirs à Washington, joue sa crédibilité.

«Quelle tristesse si nous ne votons rien», a dit l'élu Scott Perry après la rencontre avec le président. «Si on échoue, on est morts», a résumé sans détour le sénateur Lindsey Graham. «Ce sera probablement la fin du parti», a-t-il prédit sur Fox News.

AVANT 2018

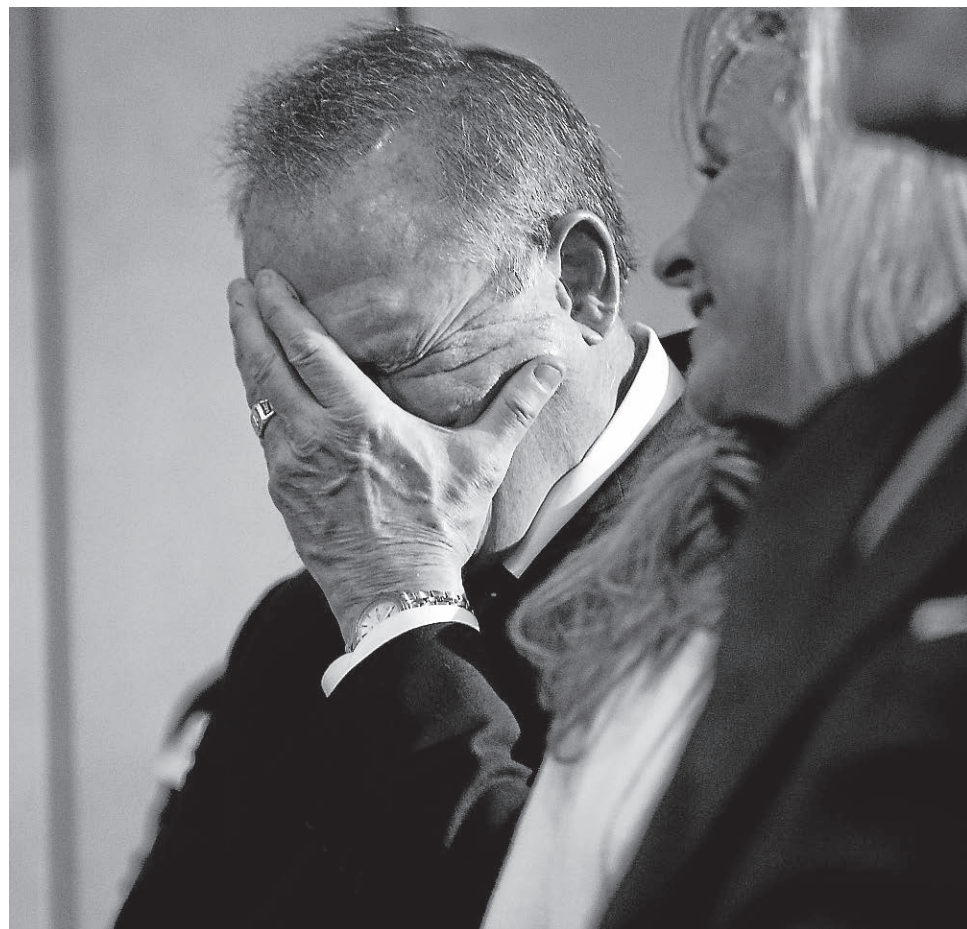
L'objectif est d'adopter la refonte de la fiscalité avant la fin de l'année, afin que les Américains commencent 2018 avec un nouveau code des impôts.

La réforme baisserait l'impôt sur les sociétés de 35 % à 20 %, et réduirait également l'impôt sur le revenu des particuliers. Une grande simplification serait actée, avec la suppression de multiples déductions fiscales, et la promesse, pour 90 % des contribuables, de pouvoir remplir sa déclaration sur «une carte postale», au lieu des logiciels payants ou des comptables auxquels la plupart des Américains ont actuellement recours.

La minorité démocrate est opposée à cette réforme qu'elle accuse de profiter largement aux riches et aux entreprises. Mais les démocrates ne peuvent à eux seuls barrer la route à ce texte.

Dans la majorité, il existe des dissensions sur les priorités de la réforme, trop favorable aux grandes entreprises pour certains, trop défavorable aux ménages propriétaires pour d'autres, trop coûteuse pour les plus conservateurs... Si un équilibre semble avoir été trouvé à la Chambre, les arbitrages ne sont pas fixés au Sénat, le véritable goulot d'étranglement du Congrès.

ACCUSATIONS «TROUBLANTES» CONTRE LE RÉPUBLICAIN ROY MOORE



Le président américain Donald Trump juge «troublantes» les accusations d'agression sexuelle formulées contre Roy Moore, candidat républicain au Sénat dans l'Alabama, tout en estimant qu'il ne lui appartient pas d'exiger son retrait, a indiqué jeudi sa porte-parole. Roy Moore (photo), ancien haut magistrat de l'Alabama et champion de la droite religieuse, a été lâché par les chefs républicains du Congrès ainsi que de nombreux sénateurs de son parti. Il a jusqu'ici catégoriquement exclu de se désister pour l'élection du 12 décembre, niant toute agression sexuelle et dénonçant une cabale politique. «Le président pense que ces allégations sont très troublantes et devraient être prises au sérieux», a déclaré Sarah Sanders, porte-parole de la Maison-Blanche. M^{me} Sanders a par ailleurs réaffirmé la conviction du président selon laquelle si ces accusations étaient vraies, le candidat républicain devrait retirer sa candidature. Plusieurs femmes ayant côtoyé Roy Moore à partir de la fin des années 1970 dans l'Alabama ont rapporté des faits allant de baisers à des agressions sexuelles et attouchements, pour deux d'entre elles, la plus jeune étant alors âgée de 14 ans. **AFP** — PHOTO AP, BRYNN ANDERSON



› VALÉRIE PLANTE ASSERMENTÉE À MONTRÉAL

En promettant d'être la «guerrière joyeuse» des Montréalais, Valérie Plante a été officiellement assermentée jeudi à titre de première femme élue mairesse de Montréal en 375 ans d'histoire. Valérie Plante, qui a vécu à Trois-Rivières quelques années, a reçu une ovation dans la salle de bal du marché Bonsecours au moment où son nom a été prononcé à titre de 45^e maire de la ville. La nouvelle mairesse, qui a causé la surprise en récoltant plus de 51 pour cent des voix pour défaire le maire sortant Denis Coderre, le 5 novembre, a prononcé son serment d'office en même temps que ses collègues du conseil municipal. Au moment de signer le registre officiel, Mme Plante, âgée de 43 ans, était accompagnée de son époux Pierre-Antoine Harvey et de ses deux fils. Dans son discours, elle a énuméré ses cinq défis pour Montréal, soit la mobilité, la sécurité routière, les logements abordables, les services publics et le développement économique. — LA PRESSE CANADIENNE



La plus BELLE boutique de Noël!



- Service de design et confection de décorations
- Résidentiel et commercial
- Intérieur et extérieur
- Service d'installation



2 jours seulement
18 et 19 novembre

30%

Sur TOUS nos sapins artificiels
6,5' et +.

* Payer et emporter, non valide avec le service de design.
Des conditions s'appliquent, détails en magasin.

Accumuler des points
fidélité Garneau,
c'est payant!

Voir les détails sur
signegarneau.com



signegarneau.com | 1 888 551-3887

VICTORIAVILLE
29, boul. Arthabaska Est

PLESSISVILLE
1662, avenue Saint-Louis

LÉVIS
5781, boul. Wilfrid Carrier

TROIS-RIVIÈRES
4450, boul. des Forges

CENTENAIRE DU SCOUTISME À TROIS-RIVIÈRES

Hommage au premier chef scout

VINCENT MONGRAIN

vincent.mongrain@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Afin de clôturer les célébrations de la 100^e année d'existence du mouvement scout à Trois-Rivières, le Groupe 1^{er} Trois-Rivières honorerà Thomas Jones ce vendredi. Pour l'occasion, un court texte sera gravé sur la pierre tombale du premier chef scout trifluvien au cimetière de Forest Hill.

C'est le désir de souligner le travail de M. Jones et pour le sortir de l'anonymat que le groupe a décidé d'organiser cette commémoration.

«Nous voulions qu'il se passe un petit quelque chose pour la journée exacte. Ce que nous trouvons un peu désolant, c'était que sur la pierre tombale de Thomas Jones, il n'y avait que son nom. Nous avons donc fait des démarches auprès du cimetière et du propriétaire de la pierre pour souligner le fait qu'il a été le premier

animateur scout de notre groupe et de tout ce qui est scoutisme à Trois-Rivières», explique Denis Lessard, président du comité du 100^e.

L'année 2017 était particulière pour les scouts de la région, car l'acte de création de la première unité scout à Trois-Rivières a été signé le 17 novembre 1917 sous la bannière du Boy-Scout of Canada, désormais Scouts Canada.

«Nous avons retrouvé le document de création qui a été écrit en 1917 sur un vulgaire bout de papier. Il était inséré dans un porte-folio. Nous avons été très chanceux de le trouver, car il aurait pu être détruit facilement. Sur celui-ci, il est écrit quel jour nous sommes nés, qui était présent et qui a été nommé comme premier animateur. C'est pour cette raison que nous avons la certitude de ces données-là. De plus, nous sommes en mesure de les corroborer avec des informations que nous avons déjà», ajoute-t-il.



De gauche à droite: Guy Pellerin, administrateur, Édouard Vining ancien animateur du mouvement scout, Denis Lessard, président du comité du 100^e et Pierre Bruneau, président d'honneur. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

LIVRE

Le groupe, dont les locaux sont situés à l'école Val-Marie depuis 2010, travaille présentement sur la production d'un livre qui vise à relater les 100 ans du mouvement scout à Trois-Rivières. À l'intérieur, les lecteurs retrouveront une liste

d'événements, de nombreuses photos historiques ainsi que des images de précieux documents que les membres ont su conserver. Écrit par Marie-Andrée Groarke et Guy Pellerin, il devrait être disponible au cours des prochaines semaines.

«Nous avons sorti plus de

2000 articles. Là-dessus, nous avons fait du ménage afin de garder les choses les plus intéressantes. Nous avons aussi effectué des recherches dans nos propres archives photographiques. Cela nous a permis de faire plusieurs belles découvertes sur l'histoire du groupe qui seront présentes dans le livre. L'important pour nous est que ceux qui doivent avoir un livre entre les mains puissent en avoir un. Nous voulons entre autres remettre un livre à la Ville ainsi que dans les différentes bibliothèques. Michel Trudel a travaillé pendant des heures et des heures pour effectuer toute la recherche», indique M. Lessard.

Tout au long de l'année, le Groupe 1^{er} Trois-Rivières a procédé à diverses activités visant à souligner son 100^e anniversaire. L'organisme a entre autres fait le dévoilement d'une plaque commémorative au parc Jean-Béliveau qui rend hommage au fondateur Charles Ross Whitehead et l'organisation d'un banquet centenaire.

Plonger dans la magie des Fêtes

Le centre-ville de Shawinigan accueille le 3^e Marché de Noël

GABRIEL DELISLE

gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Le Marché de Noël de Shawinigan est une tradition qui devient un incontournable. Du 1^{er} au 3 décembre, la Place du marché accueillera une quarantaine d'exposants à l'occasion de la 3^e édition de cet événement qui met dans l'ambiance du temps des Fêtes.

Présentée par le Regroupement des gens d'affaires du centre-ville de Shawinigan et Canadian Tire Shawinigan, cette 3^e édition du Marché de Noël est rendue possible grâce à la participation de Culture Shawinigan, La Philanthrope, Julie Gagnon Communication et Tourisme Shawinigan.

La présidence d'honneur a été confiée cette année à Amélie St-Pierre, directrice générale de l'Hebdo du Saint-Maurice, et à Louis Cournoyer, animateur à Énergie 102,3.

«On aime tous les deux la magie de Noël. Nous sommes très privilégiés



On reconnaît sur la photo les deux présidents d'honneur du 3^e Marché de Noël, Amélie St-Pierre, directrice générale de l'Hebdo du Saint-Maurice, et Louis Cournoyer, animateur à Énergie 102,3, de même que Véronique Buisson, de La Philanthrope, Jonathan Alarie, directeur général du Canadian Tire de Shawinigan, Andréanne Boisvert, responsable des communications à Tourisme Shawinigan, Bryan Perro, directeur général de Culture Shawinigan, ainsi que Julie Gagnon, de Julie Gagnon Communication.

d'avoir un marché de Noël chez nous. Ça lance le début des festivités et ça nous met dans l'ambiance féérique des Fêtes», estime Amélie Saint-Pierre, la coprésidente d'honneur de la 3^e édition du Marché de Noël de Shawinigan. «Ça permet aussi de gâter les enfants et voir les étoiles de joie dans leurs yeux. Ça, ça n'a pas de prix.»

Cette grande fête favorise de plus l'achat local en offrant la possibilité à des artisans et commerçants

de Shawinigan de faire découvrir leurs produits. Les visiteurs auront la chance de trouver des cadeaux de Noël uniques chez les quarante exposants présents. Les organisateurs ont voulu créer «un petit paradis pour les yeux et les papilles».

Le Marché de Noël de Shawinigan proposera de plus des activités d'animation pour toute la famille. La programmation prévoit un spectacle de la reine des neiges, l'arrivée du père Noël, de la mère Noël et du

lutin Grelot, un jeu gonflable, une brigade du conte, un spectacle de danse de Balarel, un conteur et un violoniste ainsi que du bricolage.

Les adultes ne seront pas en reste. Ils pourront profiter d'un bar extérieur, de chocolat chaud, de spectacles de chansonniers ainsi que de dégustation de produits de la région. Ces activités sont proposées

par le Trou du diable et Tourisme Shawinigan.

Dimanche matin, une activité de dépouillement d'arbre de Noël est organisée pour venir en aide aux familles démunies de Shawinigan. Tous les détails de la programmation sont sur le site Internet du Marché de Noël, au www.marche-denoelshawinigan.com.

LOTO QUÉBEC		RÉSULTATS DU : MERCREDI 15 NOVEMBRE 2017	
649	18 25 29 30 36 48	47 compl.	Québec 49 04 13 27 33 39 41 49 compl.
LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ (Numéro complet non décomposable)		Extra 5344233	
63735469-02			
le poule aux œufs d'or	1 25 000 \$ 203628	2 50 000 \$ 609224	3 100 000 \$ 787605
Numéros «Télé»		077195	572338 non décomposables
TOUT-ORNIEN	01 02 04 05 11 12 13 14 18 19 23 24	Quotidienne 2 05 3 072 4 1056	
LOTTO POKER	2 2 D R A ♥ ♣ ♦ ♥ ♦	banco turbo x 4	
Sprinto		15 19 20 21 24 26 30 31 38 39 44 45 54 55 56 57 59 61 64 70	
LOTTO D 4 3 5 3 6 6 5		Triplex	
Astro Jour - Mois - Année - Signe		12 21	
27 NOVEMBRE 11 BÉLIER		23 31 34	
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.			

CENTRE COMMERCIAL LES RIVIÈRES

L'ouverture de H&M attire les foules



BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le mail du centre commercial Les Rivières, près de Sears, était fort animé, jeudi matin, pour l'ouverture très attendue du détaillant de vêtements et d'accessoires de mode H&M.

Marie-Hélène Dumont-Brunet et son frère Stéphane, de Trois-Rivières, étaient les premiers devant la porte du commerce dès 8 h, jeudi matin. Ils avaient aussi réservé une place à une amie de Drummondville qui est arrivée une heure plus tard.

«Je suis venue pour l'ouverture, mais surtout pour les prix», raconte l'étudiante. «Une chance qu'on pouvait attendre à l'intérieur, mais il n'y avait personne à notre arrivée», dit-elle.

Les choses ont rapidement changé, toutefois. À mesure que l'heure de l'ouverture officielle, 11 h, approchait, une foule importante faisait la queue pour entrer.

Le centre commercial avait d'ailleurs prévu qu'une filée assez longue se formerait rapidement et avait installé des rubans pour contrôler la circulation et faire entrer le plus de personnes possible à l'intérieur.

Des cartes de rabais pouvant aller jusqu'à 300 \$ attendaient les 300 premiers clients qui ont eu la patience d'attendre et de franchir les portes en premier.

Ce nouveau commerce compte une section pour les femmes, une pour les hommes et une pour les enfants.

H&M avait trouvé une porte-parole de choix pour son ouverture à Trois-Rivières, l'animatrice et *Youtubeuse* Marina Bastarache. Vêtue de vêtements exposés aussi en vitrine dans le nouveau magasin de Trois-Rivières, la jeune femme attirait visiblement une des clientèles cibles d'H&M, les 15-30 ans.

«Je suis une grande fan d'H&M», assure la populaire animatrice. «Je n'ai même pas besoin d'étudier le magasin. Je sais ce qui se passe ici. Tu arrives ici et chaque semaine, on dirait qu'il y a du nouveau stock.



Les clients faisaient la queue pour l'ouverture du nouveau H&M, jeudi matin, au centre Les Rivières.

— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

«C'est pas cher et ce sont des trucs vraiment *fashion*», estime-t-elle, visiblement enchantée d'être la porte-parole d'un jour de ce nouveau magasin.

«C'est pas cher et ce sont des trucs vraiment *fashion*»

Le commerce de 20 000 pieds carrés compte 50 employés. Pour l'instant, tous les postes ont été comblés. «Les besoins d'embauche changent constamment et nous encourageons tous les candidats à postuler», précise néanmoins Caroline Doucet de l'Agence ZOÏ, au nom de la directrice des communications chez H&M, Samara D'Auria.

Le premier H&M a ouvert ses portes au Canada en 2004 et compte aujourd'hui 19 boutiques au Québec.

«On est très excité», indique la directrice du centre Les Rivières, Sylvie Perron. «C'est de notoriété mondiale, les H&M. C'est quelque chose qui est tendance depuis plusieurs années et qui continue de l'être», dit-elle.

Aménager un magasin H&M a nécessité le déplacement de certains commerces.

H&M arrive au moment où Sears s'apprête à quitter Trois-Rivières,

en 2018. «On a plusieurs scénarios sur la table pour les remplacer», indique Mme Perron.

Cette dernière n'est pas encore en mesure de parler de ce qui remplacera Sears, qui représente aussi une entrée principale du centre Les Rivières.

Confiante que les efforts porteront leurs fruits pour combler ce départ, Mme Perron indique qu'outre cette importante perte, l'année 2017 aura été une bonne année. «On pense à l'agrandissement de Sports Experts et on parle de Linen Chest qui est un très bel ajout aussi», dit-elle en rappelant aussi l'arrivée de Réno Dépôt pour remplacer Target, en 2016. «On a encore des projets. On a de nouveaux concepts qui sont signés et qu'on devrait annoncer prochainement», dit-elle.

Pour l'instant, le centre Les Rivières ne prévoit pas d'agrandissement physique. Ces nouveautés seront aménagées dans les espaces existants.

H&M s'est donné une politique environnementale et indique qu'elle augmente chaque année la quantité des vêtements répondant au principe de développement durable. Chaque année, la chaîne lance notamment une collection de vêtements aux fibres provenant de sources durables (H&M Conscious Exclusive

Collection) identifiée par une étiquette verte.

«Notre sélection actuelle de produits utilise 26 % de matières provenant de sources durables», indique Mme Doucet. H&M indique aussi être la première entreprise de mode à déployer un programme mondial de recyclage de vêtements.

Les clients peuvent donc rapporter chez H&M les vêtements dont ils ne veulent plus, peu importe leur marque ou leur condition.

Ils recevront en échange un coupon de 5 \$ sur tout achat de 30 \$ ou plus.

En 2016, ce sont 470 000 livres de textiles qui ont ainsi évité les lieux d'enfouissement. «Cette année, à ce jour, nous avons recueilli environ 600 000 livres» de textiles, précise Mme Doucet.

Tous ces tissus sont envoyés «à un partenaire qui les trie afin qu'ils soient réutilisés», indique Mme Doucet. Ce partenaire, c'est I:CO qui récupère des vêtements et des souliers dans plus de 60 pays. En collaboration avec le groupe SOEX, I:CO fait la promotion de méthodes innovantes de recyclage et travaille en collaboration avec des instituts de recherche et des compagnies de recyclage afin de permettre le recyclage des fibres à partir de vêtements usagés.

↑ TORONTO
15 935,37
+ 56,89

↑ NEW YORK
23 458,36
+ 187,08

↑ S&P 500
2585,64
+ 21,02

↓ PÉTROLE
\$US 55,35
\$US - 0,17

↑ DOLLAR
cUS 78,46
cUS + 0,17

↓ EURO
\$CAN 1,5002
cCAN - 0,80

CENTRE-VILLE

Coup de pouce aux commerçants

Trois-Rivières Centre lance deux programmes pour permettre aux commerces de se distinguer et d'améliorer l'expérience client

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — L'organisme Trois-Rivières Centre, la Société de développement commercial, vient de lancer deux programmes afin de soutenir davantage les commerces du centre-ville de Trois-Rivières. Visant spécifiquement à améliorer l'expérience client et à permettre davantage aux commerces du centre-ville de se distinguer, les programmes seront en place dès le début de l'année 2018.

On se souviendra que dans un souci de ramener une clientèle de consommateurs habitués au centre-ville, la SDC avait mis en place, l'an dernier, un programme incitatif pour les places d'affaires afin de ramener des travailleurs au centre-ville trifluvien. Un programme qui a connu un bon

succès, puisqu'en onze mois, une vingtaine de nouveaux bureaux ont ouvert, et au net, 125 travailleurs de plus occupent maintenant des locaux au centre-ville, une clientèle potentielle pour les commerçants.

C'est dans la continuité de ce programme que la SDC inscrit ses nouvelles initiatives, cherchant désormais à accompagner les commerçants pour l'amélioration constante de l'offre aux clients. D'abord, on met en place un Fonds de soutien aux initiatives commerciales (FSIC), en partenariat avec la Banque de développement du Canada, Lemmessor Mauricie et Futurpreneur Canada. «Le programme a pour but de soutenir la diversité du commerce de détail. Si nos commerçants ont des projets novateurs et veulent aller de l'avant avec l'amélioration de leurs services, ce qu'on dit, c'est qu'on sera là, on a de l'argent pour ça», résume Mathieu Lahaye, directeur général de Trois-Rivières Centre.



Mathieu Lahaye, directeur général de Trois-Rivières Centre, Patrice Tardif, responsable du programme «Qualité centre-ville», Patrick Dupuis, président de la SDC ainsi que Mario De Tilly, directeur général d'IDÉ Trois-Rivières.

— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Ce dernier explique que les projets peuvent prendre différents visages, allant de l'expansion d'un commerce à la mise en place du commerce en ligne en passant par la formation du personnel. «À partir du moment où le commerçant nous soumet son projet et nous démontre que ça va améliorer l'expérience client ou que ça va l'aider à augmenter son chiffre d'affaires, on va lui prêter une oreille très

attentive», mentionne-t-il.

Les commerçants ont jusqu'à la fin du mois de décembre pour soumettre les projets. Aucun montant maximum n'a été déterminé, puisque chaque projet sera évalué selon sa valeur et son impact par un comité formé d'acteurs du milieu. La seule condition exigée est que le commerçant soit en mesure de mettre une mise de fonds de 20 % sur la valeur du

projet proposé.

Par ailleurs, Trois-Rivières Centre met également en place le programme «Qualité centre-ville», un programme à travers lequel des places d'affaires recevront un accompagnement personnalisé afin d'améliorer leurs façons de faire pour améliorer l'expérience client. Le service est offert en trois phases, soit l'évaluation, l'analyse de la performance et finalement une formation spécialisée adaptée aux besoins. Le projet est mené en partenariat avec Innovation et développement économique Trois-Rivières, et est offert gratuitement aux commerçants.

Pour le moment, cinq places sont disponibles, dont quatre déjà comblées par les commerces Meraki, la Mercerie de Luxe, la friperie O' Petit Coin ainsi que Nys Pâtissier.

«Avec l'Amphithéâtre Cogeco, l'accueil des bateaux de croisière et prochainement l'ouverture du nouveau Centre d'événements et de congrès interactif, l'achalandage touristique n'a jamais été aussi élevé au centre-ville. Il était donc tout naturel de soutenir cette initiative pour que le secteur commercial demeure distinctif et concurrentiel», a indiqué Mario De Tilly, directeur général d'IDÉ Trois-Rivières.



> 60^e ANNIVERSAIRE DE COGECO

Plus de 160 clients, partenaires et employés de Cogeco ont assisté jeudi soir aux célébrations entourant le 60^e anniversaire de l'entreprise Cogeco. Lors de la soirée, plusieurs personnalités ont défilé sur le tapis rouge, dont Louis Audet, président et chef de la direction de Cogeco inc. et Cogeco Communications, de même que le chanteur Sylvain Cossette, qui a offert une prestation musicale pour l'occasion. Rappelons que Cogeco Connexion est le deuxième câblodistributeur en importance en Ontario et au Québec en terme d'abonnés, en plus d'être le 8^e plus important câblodistributeur en Amérique du Nord. Sur la photo: à l'avant, Louis Audet président et chef de la direction COGECO, entouré des vice-présidents de l'organisation soit: Antoine Shiu, Ken Smithard, Liette Vigneault, Michel Blais, Johanne Hinse, Sylvain Dubuc, Daniel Boisvert et René Guimond —PHOTO: SYLVAIN MAYER

520 000 TRANSACTIONS EN SUSPENS DE PHÉNIX

La ministre cherche une solution permanente

La Presse canadienne

La ministre responsable du système de paye défaillant Phénix affirme qu'un arriéré de transactions étant gérées par le centre fédéral de paye a grimpé à 520 000.

Dans une lettre devant être transmise aux fonctionnaires fédéraux au cours des prochains jours, la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Carla Qualtrough, indique que ces transactions incluent des demandes d'employés qui ne sont pas de nature financière, telles que des modifications d'institution bancaire ou d'adresse du domicile.

Le chiffre inclut 265 000 dossiers pour lesquels des employés du gouvernement ont été sous-payés, surpayés ou n'ont reçu aucune rémunération et ont patienté au-delà de la période de temps jugée acceptable par le gouvernement.

Dans la lettre, M^{me} Qualtrough



La ministre Carla Qualtrough

— PHOTO: LA PRESSE CANADIENNE

réitère ce que ses prédécesseurs et elle-même dans ces fonctions ont affirmé depuis des mois — soit que la situation est «inacceptable».

Et elle a souligné que quiconque travaillant au sein de la fonction publique et expérimentant des

problèmes financiers en raison du système de paye défaillant pouvait demander une avance de salaire d'urgence.

M^{me} Qualtrough a indiqué que la gestion de l'arriéré du système de paye continuera d'être un lent processus, alors que le gouvernement recherche une «solution permanente» à la débâcle de Phénix.

La ministre n'a toutefois fait aucune mention de l'appel cette semaine par l'un des plus importants syndicats de fonctionnaires au pays à bâtir un nouveau système de paye en entier.

L'Institut professionnel de la fonction publique du Canada a dit croire plus tôt cette semaine que les professionnels à l'emploi du gouvernement fédéral et leur «expertise interne» sont tout à fait capables de mettre sur pied un «nouveau système de paye» pour gérer les salaires des fonctionnaires.

FAIS-MOI PEUR, UN PROJET DE MATHIEU FORTIN

L'horreur au service de la créativité



FRANÇOIS HOUDE
francois.houde@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — L'écrivain centricois Mathieu Fortin se spécialise dans l'horreur et la science-fiction depuis plusieurs années et avec succès puisqu'il vient tout juste de recevoir le Prix Littérature du GalArt 2017. Le créneau est peut-être un peu marginal, c'est vrai, mais ça ne l'empêche pas de partager son talent et, qui sait? de contribuer à susciter des vocations chez des jeunes à travers des ateliers intitulés *Fais-moi peur*.

C'est ce qu'il fait présentement avec des adolescents fréquentant la Maison des jeunes l'Eau-Vent de Saint-Léonard-d'Aston dans une formule quelque peu différente de celle qu'il a maintes fois mise de l'avant lors d'ateliers dans des écoles. Il aimerait, au terme de cet exercice-ci, en arriver à publier un roman d'horreur inspiré par les jeunes, et ce, dans une maison d'édition reconnue.

Pour l'instant, il a eu deux rencontres avec ses émules. Ce sont eux qui ont suggéré les idées de base, les personnages, et une bonne part de l'intrigue. Au cours des prochains mois, l'auteur professionnel publiera, à raison d'un chapitre par semaine, le roman que les jeunes lui ont inspiré. Chaque chapitre sera diffusé sur un blogue et fera l'objet de discussions, critiques, suggestions pour l'améliorer, notamment de la part des jeunes idéateurs.

Mathieu Fortin est un créateur prolifique ayant à son compte 17 romans et recueils. Il n'a donc guère besoin qu'on l'aide à trouver des idées. Par contre, il aime



L'écrivain nicolétain Mathieu Fortin a entrepris un atelier d'écriture avec des jeunes de Saint-Léonard-d'Aston qui pourrait mener jusqu'à la publication d'un roman d'horreur.—PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

susciter la créativité des jeunes.

«L'expérience m'a démontré qu'avec l'horreur, il est assez facile de capter l'attention des adolescents. La peur est une émotion universelle et fondamentale qu'on aime ressentir tant qu'il n'y a pas de réel danger. Une fois que j'ai leur attention, je l'utilise pour stimuler chez eux le muscle de la créativité. Moi, je crois que nous aimons tous raconter des histoires mais nous ne savons pas toujours comment nous y prendre.»

À la première rencontre avec les jeunes de Saint-Léonard-d'Aston, il a discuté avec les participants, les a amenés, en leur faisant part de ses propres peurs, à parler des leurs. «Ils ont vite perdu la gêne initiale en constatant que nous avons beaucoup de peurs en commun. Ils ont parlé de ça, de ce qu'ils

aiment. L'idée, c'est de laisser aller leur créativité, un outil insuffisamment sollicité, selon moi, mais très payant dans bien des domaines. Et comme ça ne se fait pas dans un contexte scolaire, ça enlève la pression d'avoir à rédiger un travail qui sera noté au terme de l'exercice. Ils partagent simplement ce qu'ils aiment et comme leurs idées sont très bonnes, c'est aussi très valorisant pour eux de constater que leurs idées sont retenues.»

L'écrivain spécifie cependant que toutes les idées ne peuvent être incluses dans le roman. «Moi, parce que j'ai cette expertise, je fais des liens entre les idées en expliquant la logique de ces liens. J'explique aussi pourquoi on ne peut pas en garder certaines parce que je n'arrive pas à les intégrer logiquement au récit. Je parle de la

structure narrative du roman. Les adolescents peuvent ainsi découvrir le processus de création à mesure qu'il se déroule et comment on peut rendre productive une tempête d'idées. Ils constatent aussi combien un roman peut changer à travers le processus d'écriture.»

Après deux rencontres, les idéateurs ont défini les personnages principaux, les relations entre eux, certaines lignes de la trame narrative. «Dans cet atelier, poursuit le guide, les jeunes voulaient qu'on écrive au je. Ça m'a donné l'occasion de leur expliquer la différence entre le je et le il, et comment ça influence la narration. Je suis reparti de la deuxième rencontre de vendredi dernier avec une bonne quinzaine de pages de notes à partir desquelles je vais être en mesure d'écrire un synopsis qui devrait être prêt début décembre. À partir de là, je compte écrire un chapitre par semaine qui sera publié sur le blogue pendant une période de douze semaines. À la fin, je retournerai voir les jeunes pour expliquer les changements qui ont été apportés en cours de rédaction.»

Chaque publication sera ouverte aux commentaires qui présideront à des modifications. Pendant l'exercice, l'écrivain compte approcher des éditeurs dans l'espoir qu'on accepte de publier l'œuvre finale, ce qui serait une première. «Avec les ateliers à l'école, c'est arrivé qu'on s'autopublie, mais on n'a jamais publié dans une maison d'édition officielle. C'est très intéressant comme démarche. J'aimerais créer un engouement dans la communauté, inciter tout le monde à lire les chapitres au rythme où ils sont d'abord publiés. Ça peut susciter des discussions intéressantes.»

Tous peuvent suivre ce processus de création sur le <https://fais-moi-peur.blogspot.ca/>.

GalArt 2017

TROIS-RIVIÈRES (FH) — Le GalArt récompensait jeudi les artistes méritants du Centre-du-Québec. Le Prix Hommage a été attribué au sculpteur Pierre Tessier. Le Prix Début de carrière professionnelle est allé à Caroline Moreau pour sa démarche entourant la création de «Code PLU». Le Prix Arts de la scène a été

décerné au collectif Mia et Matéo. Pour ce qui est du Prix Arts visuels, il a été remis au collectif L'escalier jaune pour le projet «Consommer l'art». Le Prix Contes et légendes est revenu à Richard Gamache. Le Festival international de musique actuelle de Victoriaville a remporté le Prix Diffusion pour son parcours d'installations sonores. Le Prix Littérature a été attribué à Mathieu

Fortin pour son roman *Mathias* alors que l'archéologue Marie Fournier a reçu le Prix Patrimoine et muséologie pour la publication *Pensez l'archéologie*. Finalement, c'est à Annie St-Jean qu'est revenu le Prix Initiative Jeunesse pour l'animation et la conception d'ateliers d'initiation à l'art contemporain. De plus, un organisme de chaque MRC du territoire a été honoré pour son apport à la

vitalité culturelle de son milieu. Les organismes sont la Société d'histoire et de généalogie de Victoriaville (MRC d'Arthabaska), le Carnaval de Gentilly (MRC de Béancour), l'Ensemble folklorique Mackinaw (MRC de Drummond), le Comité de développement économique d'Inverness (MRC de l'Érable) et la Société historique de la région de Pierreville (MRC de Nicolet-Yamaska).

CYCLAGES À LA GALERIE R3 DE L'UQTR

Visions d'un nouveau monde

FRANÇOIS HOUDE

francois.houde@lenouveliste.qc.ca

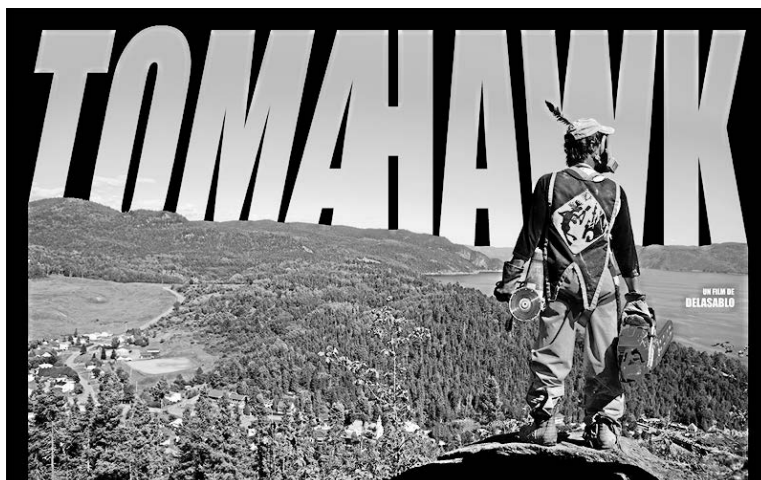
TROIS-RIVIÈRES — Le concept même d'art technologique est plutôt flou pour le commun des mortels. La Galerie r3 de l'UQTR ne promet pas de clarifier le concept mais elle offre présentement, à travers l'exposition *Cyclages*, une démonstration assez spectaculaire de ce qui se fait dans ce créneau.

L'exposition réunit six œuvres dont cinq dans la salle d'exposition proprement dite, l'autre étant présentée à l'entrée de la salle. Les artistes sont les membres du Grupmuv, un laboratoire de recherche et de création fondé en 2008 et rattaché à l'UQAM. Le groupe se dédie au dessin en mouvement et c'est bien là le thème central qui regroupe les œuvres, toutes très différentes les unes des autres. Ce qui offre un aperçu d'autant plus intéressant des avenues d'exploration qu'offre la technologie.

Dans cette exposition, le dessin est vivant. Ainsi, dans la vidéo d'animation numérique *Giration 1*, *Rouler* de Michel Boulanger, on peut assister à une sorte de combat entre un gigantesque tracteur et la surface ondoyante d'un dessin dans laquelle l'engin s'enlise comme dans des sables mouvants. Difficile de décrire cette étonnante mais hypnotisante chorégraphie.

D'ailleurs, il est pratiquement impossible de décrire les œuvres de cette exposition qui se veut bien davantage une expérience à vivre. Dès son entrée dans la salle, le spectateur est immergé dans l'exposition grâce à la très grande dimension des œuvres. Ainsi, une projection en 3-D de simples lignes architecturales en mouvement occupe presque la moitié des murs de la salle, du plancher au plafond pourtant à plusieurs mètres de haut. Une autre installation exige que le spectateur monte un escalier pour entrer dans une sorte de cubicule à l'intérieur duquel il peut voir sur un écran accroché au plafond, une vue de la voûte céleste telle que la présente le télescope Hubble. Autour du spectateur, la lumière reflétée par des parois réfléchissantes change constamment en influençant la représentation vidéo sur laquelle la ligne d'un parcours apparemment arbitraire se dessine en continu.

Globalement, on a l'impression avec *Cyclages*, d'avoir une vision de l'art du futur. Non seulement la technologie est impressionnante, mais elle est suffisamment



Les lignes architecturales d'un édifice ancien en mouvement se profilent sur les hauts murs de la salle d'exposition de la Galerie r3 de l'UQTR dans le cadre de l'exposition *Cyclages*.

maîtrisée pour offrir du contenu tout en laissant notre imagination deviner les possibilités qui s'offriront aux artistes dans les décennies à venir.

«Un des intérêts de l'exposition, dit la coordonnatrice de la Galerie r3 Lorraine Beaulieu c'est que les artistes mettent tous en opposition l'idée de la technologie avec la tradition même de l'art puisque c'est la simple ligne du dessin qui est à la base des œuvres. Comme nous enseignons l'art technologique ici à l'UQTR, tout ça nous intéressait mais ça va plus loin: je n'ai jamais vu une exposition d'art technologique aussi maîtrisé présentée dans la région.»

«C'est une exposition qu'il faut vivre parce qu'on ne peut pas décrire l'ambiance unique qu'on ressent dans la salle. C'est vraiment une expérience particulière qui est l'assemblage de ce que chaque œuvre propose. Ce n'est pas inhabituel pour nous de

proposer des expériences singulières mais celle-ci se démarque parce qu'elle est tellement forte. En plus, l'exposition réunit une diversité de médiums technologiques qui crée un ensemble très impressionnant.»

Au-delà de la simple expérimentation technologique qui permet de mesurer les possibilités qui existent, *Cyclages* présente des propositions achevées avec un contenu intéressant et cohérent. À cause de l'originalité de ces propositions, de leur teneur, l'exposition est très accessible et devrait laisser une impression forte chez quiconque, qu'il soit ou non amateur d'art. Voilà même une occasion particulièrement intéressante pour le grand public d'entrer en contact avec une forme d'art qui ne devrait pas le laisser indifférent.

L'exposition se déroule jusqu'au 23 novembre, l'entrée de la galerie est gratuite et c'est ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi.



› C'EST PARTI POUR LA PREMIÈRE ÉDITION DE TROIS-RIVIÈRES IMAGES, FÊTES ET FILMS

Les festivités sont officiellement lancées pour la première édition du festival international du film Trois-Rivières Images, Fêtes et Films (TRIFF). Le nouveau festival pourra compter sur une programmation riche et diversifiée qui comprend la projection de 30 films. L'organisation du TRIFF souhaite attirer entre 1500 et 2000 cinéphiles lors des quatre jours d'activités. L'objectif du festival est de se démarquer en tant que présentateur de productions qui séduiront le public par leur créativité et leurs découvertes culturelles. Sur la photo: Stella Montreuil, trésorière du TRIFF, Gaétan Boivin, président du Port de Trois-Rivières et commanditaire majeur du festival, ainsi qu'Amina Chaffai, présidente du TRIFF. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

«MERVEILLEUX EST LE MEILLEUR FILM FAMILIAL DE L'ANNÉE.»
Scott Menzel, *We Live Entertainment*

«JACOB TREMBLAY JOUE AVEC TALENT ET SENSIBILITÉ.»
Véronique Lauzon, *La Presse*

«TELEMENT RÉCONFORTANT.»
Jamie Blynn, *US Weekly*

Julia Roberts Owen Wilson Jacob Tremblay

merveilleux

D'APRÈS LE BEST-SELLER «WONDER»

Merveilleux-LeFilm.ca

LIENSGATE Les Films Christal

AU CINÉMA DÈS AUJOURD'HUI

LesFilmsSeville

leNouveliste CHRI STAL FILMS PRODUCTIONS Les Films Séville FILMS CHRI STAL

VOUS OFFRENT LA CHANCE D'ASSISTER À LA PREMIÈRE DU FILM EN PRÉSENCE DES ARTISTES ET ARTISANS

ANTOINE OLIVIER PILON RÉMI GOULET ALICE MOREL-MICHAUD

AUSSI À GAGNER

LA TRILOGIE DE LIVRES INSPIRÉE DU FILM CARTE-CADEAU 100 \$ TRIO HOCKEY

OFFERT PAR BASKET TROIS RIVIÈRES

JUNIOR MAJEUR

LA SUITE DE LES PEE-WEE 3D

RÉALISÉ PAR ÉRIC TESSIER PRODUIT PAR CHRISTIAN LAROUCHE SCÉNARIO DE EMMANUEL JOLY MARTIN BOUCHARD

UNE PRÉSENTATION DE BONNEVILLE 55

LE JEUDI 23 NOVEMBRE À 19H AU BIERMANS SHAWINIGAN

Pour participer, visitez concoursLesFilmsChristal.com

Indice : Rivaux

Le concours se termine le 19 novembre à 23h59. Les 25 gagnants recevront leur prix par courriel. Valeur totale des prix : 630 \$. Règlements du concours disponibles sur concoursLesFilmsChristal.com.

Junormajeur-lefilm.ca

AU CINÉMA DÈS LE 23 NOVEMBRE

LesFilmsChristal

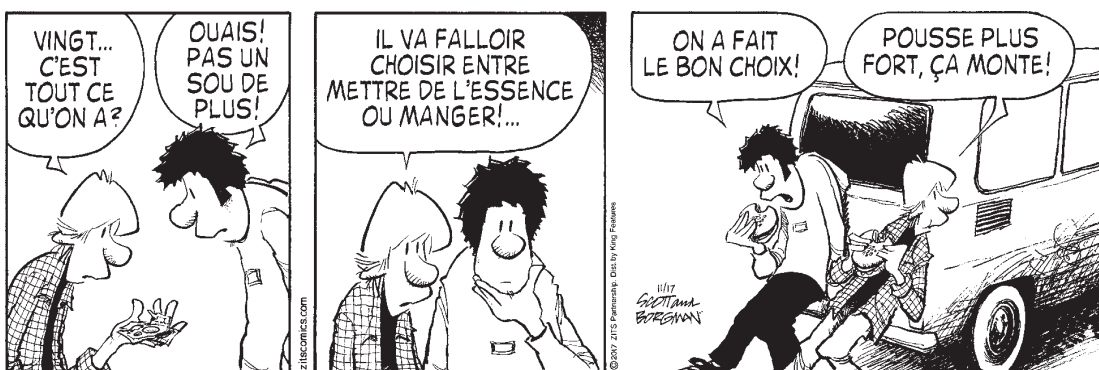
MANDRAKE



BÉBÉ BLUES



JÉRÉMIE



BEN



Horoscope



Bélier (21 mars au 19 avril)

Il serait essentiel de vous assurer que votre critère principal soit bel et bien rencontré avant de vous lancer en affaires. Car en cette veille de Nouvelle Lune en Scorpion, les choix trop rapides et les décisions prises à l'aveuglette pourraient vous obliger à faire marche arrière. Mais grâce au bon regard de Mars en Balance, la réponse que vous attendez pourrait vous être révélée sous peu.



Taureau (20 avril au 20 mai)

En cette veille de Nouvelle Lune en Scorpion, juste en face du Taureau, mieux vaudra éviter les sous-entendus, car vous obtiendrez davantage en dévoilant vos attentes sans prendre de détours. Étant donné que certains malentendus ne sont pas impossibles, assurez-vous de bien vous faire comprendre si vous faites des suggestions ou des propositions à quelqu'un.



Gémeaux (21 mai au 21 juin)

Compte tenu de l'imminence de la Nouvelle Lune en Scorpion, les situations pourraient se mettre à évoluer soudainement. Bien que la tournure des événements risque de vous laisser perplexe, vous pourriez finir par en apprécier les bienfaits dans un avenir rapproché. Exprimez vos appréhensions, mais ne vous fermez pas systématiquement au changement.



Cancer (22 juin au 22 juillet)

En raison de cette veille de Nouvelle Lune en Scorpion, vous serez susceptible de ne pas vous contenter des résultats que vous obtiendrez. Votre regard est peut-être trop critique. Vous avez trop d'atouts pour faire une fixation sur de petites faiblesses. Acceptez la notion que le mieux se veut l'ennemi du bien et n'essayez pas de parfaire ce qui est déjà plus que satisfaisant.



Lion (23 juillet au 22 août)

Tandis que la Lune se prépare à faire peu neuve, c'est-à-dire devenir une Nouvelle Lune, en Scorpion, le climat risque de ressembler à un crescendo qui pourrait vous surprendre. Qu'il s'agisse d'un rendez-vous intime ou d'une fête en société, l'ambiance ne sera probablement pas banale! Gardez-vous d'avoir les yeux plus gros que le ventre. Ce serait plus sage...



Vierge (23 août au 22 septembre)

Après avoir croisé Jupiter et Vénus, la Lune aura demain son rendez-vous mensuel avec le Soleil, et ce sera la Nouvelle Lune! Conséquemment, ce cycle Soli-Lunaire en Scorpion pourrait vous faire vivre toute la gamme des émotions. Tout ira pour le mieux si vous ne dramatisez pas les situations et que vous parvenez à ignorer un commentaire désobligeant. Attachez votre ceinture...



Balance (23 septembre au 23 octobre)

L'influence de cette veille de Nouvelle Lune en Scorpion pourrait en insécuriser plusieurs. Il est possible qu'une personne que vous fréquentez éprouve le besoin d'être rassurée quant à l'importance que vous lui accordez. Ne lui permettez pas de penser que vous avez perdu intérêt, mais gardez-vous de faire des déclarations dépassant votre pensée dans le seul but de faire plaisir.



Scorpion (23 octobre au 21 novembre)

Puisque c'est veille de Nouvelle Lune en Scorpion, ce cycle Soli-Lunaire pourrait vous amener à vous illusionner face aux situations et aux intentions des gens. Vous gagnerez à ne pas prendre de décisions en vous fiant à de simples impressions. Prenez le temps d'aller au fond des choses et de confirmer vos hypothèses avant de passer aux actes. C'est une suggestion...



Sagittaire (22 novembre au 21 décembre)

Puisque la Lune est en Scorpion et qu'elle sera demain une Nouvelle Lune, vous devrez peut-être payer les pots cassés relativement à d'éventuels gestes irréfléchis. Il serait donc sage de renoncer à un passe-droit, même s'il semble certain que celui-ci puisse passer complètement inaperçu. Ne vendez pas la peau de l'ours... et sachez rester prudent.



Capricorne (22 décembre au 19 janvier)

Le mot impossible ne devrait pas faire partie de votre vocabulaire. L'imminence de la Nouvelle Lune en Scorpion vous propose une fin de semaine dont le souvenir pourrait vous habiter longtemps. C'est le moment de tenter votre chance et de lancer des propositions. Il serait dommage de demeurer dans l'ombre et de ne pas profiter de ce courant plutôt étonnant.



Verseau (20 janvier au 18 février)

Il serait bénéfique de savoir lire entre les lignes alors que la Lune se prépare à faire peu neuve demain en Scorpion. Dans ce climat de Nouvelle Lune, certaines personnes risquent de s'exprimer par le biais des sous-entendus. Vous aurez toutefois le droit d'exiger que l'on fournisse des réponses sans équivoque à vos interrogations. Étape étonnante en perspective...

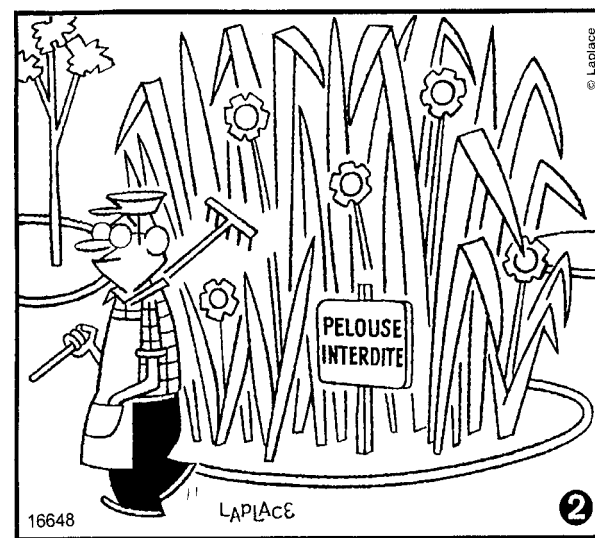
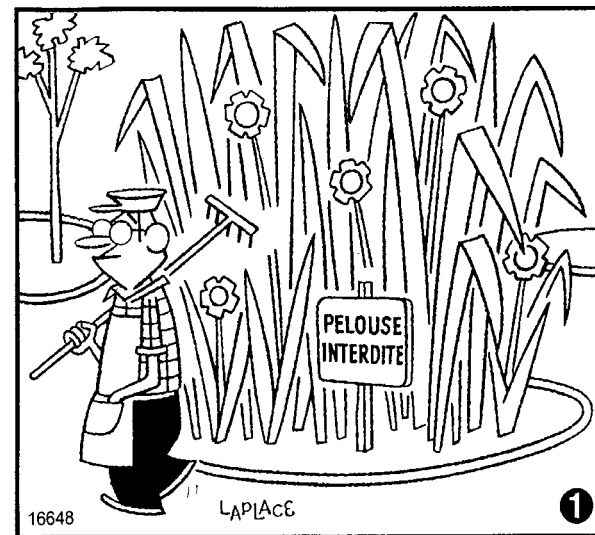


Poissons (19 février au 20 mars)

Dans le Signe du Scorpion, la Lune deviendra demain une Nouvelle Lune! Conséquemment, la fin de semaine pourrait se vivre dans un climat plutôt complexe. Course contre la montre, changements de dernière minute, crises de fou rire, agitation et fébrilité, voilà ce qui risque de figurer au menu de ce cycle Soli-Lunaire. Et vous pourriez en impressionner plusieurs...

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



- SOLUTION**
- 1 Le manche du rateau dans la main de l'homme.
 - 2 La poche de son tablier.
 - 3 Une feuille en plus au-dessus de l'homme.
 - 4 La tige de la fleur derrière l'homme.
 - 5 Une plante plus longue à la base derrière l'homme.
 - 6 Une plante en moins à droite.
 - 7 Forme de la petite plante à droite.
 - 8 Le feuillage de la branche droite de l'arbre.

Êtes-vous observateurs? Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.

petites annonces

VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 8 H 30 À 12 H ET 13 H 30 À 16 H 30 AU 1920, RUE BELLEFEUILLE À TROIS-RIVIÈRES

TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363
TÉLÉCOPIEUR 819 691-4356
COURRIEL VENDU@LENOUVELLISTE.QC.CA

8640 IMMOBILIER VENTE 8815 SERVICES PERSONNELS 8870 MARCHANDISES
8735 IMMOBILIER LOCATION 8830 EMPLOIS 8895 AVIS
8775 SERVICES ET EXPERTS 8850 VÉHICULES 8900 DÉCÈS +

AVIS : DÈS LA PREMIÈRE JOURNÉE, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT VOTRE ANNONCE. EN CAS D'ERREUR, IL FAUT NOUS AVISER AUSSI TÔT CAR NOTRE RESPONSABILITÉ SE LIMITE À LA PREMIÈRE PARUTION. NOUS NE SOMMES RESPONSABLES QUE DU MONTANT FACTURÉ POUR LA PÉRIODE CRÉDITÉE. LE NOUVELLISTE SE RÉSERVE LE DROIT D'ACCEPTER, REFUSER, ANNULER OU CLASSER CORRECTEMENT TOUTE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE APPROPRIÉE. CERTAINES ANNONCES SONT PAYABLES À L'AVANCE. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS PRÉPOSÉS.

IMMOBILIER LOCATION

8737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, Trois-Rivières, chauffés, éclairés de 300\$ à 455\$, 819 372-4835, www.renaissancecia.com.

1½, STUDIO, 1er étage, 340\$ et +, meublé, ch./écl., câble TV, centre-ville, stat., libre imm., 819 376-3372

2½-3½ Semi-meublé ou non, rénovés, plancher de bois franc, 819 378-9325

2½ À LOUER

repeint à neuf, ch. écl. semi-meublé et propre. 819 996-6452, 819 374-2184

2½ CHAUFFÉ, écl., semi meublé, libre imm., 420\$ 819 377-1729

2½, RÉNOVÉS, CENTRE-VILLE

chauffés, éclairés, semi-meublés, à partir de 340\$/mois. 819 448-5288 ou 448-3804

3½ SEMI-MEUBLÉ

Chauffé, éclairé, stationnement, près de l'U.Q.T.R., non fumeur, pas d'animaux, étudiant, 819 374-7489, 819 692-4454

4½ 1 MOIS GRATUIT

très spacieux, comptoir quartz, intercom, rang., stat., 819 609-0425.

4½, 495\$/MOIS

Entrée lav./séc., lave-vaisselle, intercom, rangement., stationnement., 819 609-0425

4½ 5½, près Les Rivières,

ch./écl., clientèle 50 ans et plus, sécurisé, intercom., refait à neuf, 3790 Jacques de Labadi; 565\$ à 650\$/mois 819 448-6123

4½ ASCENSEUR, STAT INT.

Plancher béton, comptoir granite, intercom, très spacieux. 819 609-0425.

4½ plusieurs de libres, Trois-Rivières, 500\$ à 625\$, chauffés, éclairés, stationnement 819 372-4835. www.renaissancecia.com

4½, près autoroute, libre pas ch./écl., 465\$, 1 mois gratuit, 819-693-3306, 819-380-8529.

4½, près Les Rivières

rénové, très propre en sol, et paisible, entrée sécurisé, conciergerie, près de tous les services, 819 373-4543

8737 Logements à louer

4½, rue Patry, rénovés, juillet non ch., non écl, bois flottant intercom, pas d'animaux. 819 371-8565

5½, 590\$, pas ch./écl., près école primaire, 1 mois gratuit. 819-693-3306, 819-380-8529.

5½ CONDO deux chambres, haut de gamme, ascenseur, grande véranda, alarme, caméra, bois franc, WI-FI, rez-de-ch. 6441 Daviau, non-fum., 819-244-1236

BORD FLEUVE, NEUFS

3½, 4½, 5½, à compter de 625\$, garage, foyer, ascenseur. 375-0032, 691-7045.

SUPER SPÉCIAL possibilité 2 mois gratuits 3½ à partir 350\$, 4½-450\$, 5½-500\$, rénovés libres imm. 819 228-1681 / 819 609 0441

8738 Logements à louer Centre-Mauricie

1 SEUL PAIEMENT, Mont-Carmel, 5 chambres, 935\$, capital + intérêts + taxes municipale + scolaire + assurance, financement proprio, 819 370-7468

À SHAWINIGAN

3½, 4½, 5½, services tout compris, intercom, piscine, sécuritaire, 819 539-3897.

8759 Condos à louer

TRÈS BEAU 3½ meublé avec stat int., situé au 30 rue des Forges, centre-ville de Trois-Rivières, libre imm. 819 691-6030.

8762 Maisons à louer

À T-R rue St-François Xavier 4½ avec belle petite cour, 580\$ enquête de crédit 819 266-8211

8766 Résidences et centres d'accueil

À LOUER, promotion, à partir de 927\$, * après condition * 819-996-6452, 819-374-2184

8768 Entrepôts, garages et stationnements à louer

CAP PRÈS DE L'AUTOROUTE local semi-industriel, 600 volts 819 375-6585 ou 819 698-6585

SERVICES ET EXPERTS

8782 Santé et soins à domicile

SOULAGEMENT DE LA DOULEUR

Pour un essai gratuit contacter le 819 698-9304

8783 Massothérapie et soins thérapeutiques

374-4794 ANOUK : SPÉCIAL

Vous êtes unique vos besoins le sont aussi.

(819) 373-3305 / (819) 995-2626

Un bon massage. Johanne

MÉLANIE 819 371-7505

Excellent massage, prenez du temps pour vous. Lundi au vendredi de 9 h à 20 h

8787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500\$

sans enquête de crédit. www.creditcourtagc.ca 1-866-482-0454

8795 Réparation, rénovation et construction

DU SOUS-SOL AU GRENIER

homme à tout faire, rénovation petits et moyens travaux, 20 ans d'expérience. 819 690-6909

FAUT VOIR

PORTES DE GARAGE ET REMISE

neuves ou usagées. Différentes grandeurs. 819 228-2569 ou 228-4440

SERVICES PERSONNELS

8819 Messages personnels

♥ ÉMILIE ♥

Douceur 819 944-0154

★ Plaisir sexy ★

Massage complet (huile) Sur R.D.V. 819-266-5329 Clim

EMPLOIS

8834 Offres d'emploi

DÉNEIGEMENT CAP-DE-LA-MADELEINE

Recherche chauffeur de tracteur pour déneigement résidentiel et commercial, salaire, compétitif. Info: ygauthier@groupense.com 819 377-6818

LEMIRE ET POIRIER EXCAVATION à Nicolet cherche Chauffeurs de Loader camions 6 et 10 roues CV à info@lemireetpoirier.com fax : 819 293-4413

PERSONNEL demandé pour déneigement manuel, Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, 819 996-1884.

SERVEUR(EUSE) et LIVREUR(EUSE) demandé(e)s, se présenter au 1549, boul. Louis-Frédette à Nicolet avec CV après 14 h.

VÉHICULES

8851 Automobiles

CADILLAC DE VILLE 2003, 168,000 km, peinture neuve juin 2017 au coût 4,500\$, 4 pneus d'hiver, 3,900\$ nég. 819-292-2557.

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

DISSOLUTION DU CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) MÉKINAC

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du Centre local de développement Mékinac, tenue le 8 novembre 2017, il a été résolu de demander au Registraire des entreprises du Québec de dissoudre le CLD Mékinac et de fixer la date de dissolution à compter du 30 novembre 2017.

Pierre Germain
Directeur général par intérim
Secrétaire-trésorier

8851 Automobiles

VENTE DE SUCCESSION

Pontiac 2005, automatique, 118 000 km, 1650\$, 819 380-7811

MARCHANDISES

8881 Encans et marchés aux puces

VENTE DE SUCCESSION sam. 18 nov. entre 11h et 14h au 380 Route 137 Nord, Ste-Cécile-de-Milton. Plusieurs outils : laveuse à pression, outils manuels et à air, pour carrosserie, gaz propane, rotaphase, soudure, quincaillerie et +. Tout doit partir. Faites une offre! Info : 450-577-4422.

8883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

819 841-0069

ou 819 378-3640 (cell.) Bois de chauffage sec à vendre.

LE PHÉNIX

ECJ, CENTRE MAURICIE / MÉKINAC

Pour les personnes atteintes de maladie mentale.

Notre mission : Ton autonomie

Notre but : Briser ton isolement

(819) 539-1980 • (418) 365-5762

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

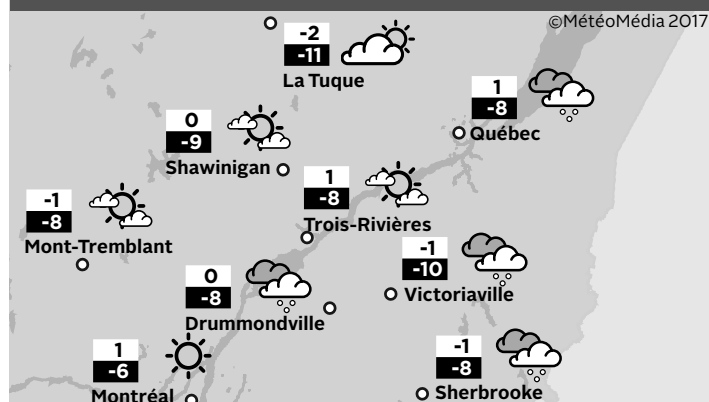
AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de monsieur Steve COULOMBE, en son vivant domicilié au 3450, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières (Québec) G8Z 1X3, survenu le 29 octobre 2015, un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice successorale, Marie-Claude Longval, le 13 novembre 2017, conformément à la Loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de M^{re} Marilyn Montplaisir, notaire, située au 5375, rue St-Joseph, bureau 300, Trois-Rivières (Québec) G8Z 4M5.

Donné ce 13 novembre 2017
M^{re} Marilyn Montplaisir, notaire

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain

Max. -1
Min. -3

Nuageux avec quelques flocons
Précipitations : 40 %
Vents légers

Lundi

Max. -4
Min. -8

Passages nuageux
Précipitations : 20 %
Vents de l'ouest 20 km/h

Dimanche

Max. 5
Min. -8

Pluie
Précipitations : 80 %
Vents du sud-ouest 31 km/h

Mardi

Max. 5
Min. 0

Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents du sud-ouest 18 km/h

LE SOLEIL

6h54 16h15
Durée du jour : 9h21

LA LUNE

Lever : 5h43 Coucher : 16h19
18 nov. 26 nov. 3 déc. 10 déc.

ALMANACH

Maximum normal 3,5°
Minimum normal -3,8°
Record max 12,8°/1953
Record min -12,2°/1972

LES MARÉES

La Pérade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
6h36	0,7 m	8h30	0,7 m
9h57	1,5 m	11h00	0,9 m
18h21	0,7 m	20h03	0,7 m
22h00	1,8 m	22h48	1 m

AU CANADA

Baie-Comeau	Plu et nei	3	-3
Barrage Gouin	Beau	-6	-15
Calgary	Beau	-9	-12
Charlottetown	Averses	9	1
Edmonton	Ave neige	-12	-15
Fredericton	Plu et nei	5	-4
Gaspé	Plu et nei	2	0
Gatineau	Ensoleillé	2	-5
Halifax	Variable	8	0
Îles-de-la-Mad.	Pluie	9	5
La Malbaie	Ave neige	1	-6
La Tuque	Variable	-2	-11
Ottawa	Soleil	-1	-4
Québec	Ave neige	1	-8
Regina	Variable	-9	-19
Rimouski	Neige	1	-6
Rivière-du-Loup	Faib neige	0	-6
Saguenay	Ave neige	-3	-9
Sept-Îles	Plu et nei	2	-1
Toronto	Variable	3	1
Val-d'Or	Ensoleillé	-5	-9
Valleyfield	Ensoleillé	1	-5
Victoria	Beau	8	7
Victoriaville	Ave neige	-1	-10
Yellowknife	Beau	-24	-27

LE MONDE

Amsterdam	Variable	10	7
Athènes	Orages	18	14
Boston	Soleil	8	-4
Bruxelles	Beau	9	2
Buenos Aires	Averses	26	13
Hong Kong	Éclaircies	25	23
Lisbonne	Soleil	21	9
Londres	Beau	9	4
Los Angeles	Averses	21	13
Madrid	Beau	20	7
Mexico City	Soleil	25	9
Moscou	Éclaircies	1	-1
New York	Soleil	10	2
Paris	Éclaircies	11	5
Rio	Ensoleillé	35	23
Rome	Soleil	18	5
Tokyo	Variable	13	8
Washington	Beau	11	5

AU SOLEIL

Acapulco	Soleil	29	25
Bermudes	Averses	24	19
Barbades	Orages	28	27
Cancun	Beau	26	22
Fort Lauder.	Averses	27	21
Freeport	Beau	26	21
Key West	Ensoleillé	27	23
La Havane	Averses	26	23
Martinique	Orages	31	25
Myrtle Beach	Soleil	15	7
Montego Bay	Orages	30	25
Orlando	Soleil	25	16
Phoenix	Beau	29	16
Puerto Plata	Orages	27	24
Puerto Vallarta	Ensoleillé	31	24
San José	Ensoleillé	30	21
Tampa	Soleil	25	14
West Palm B.	Averses	26	19



Téléchargez
MétéoÉclair sur votre
téléphone intelligent.

nécrologie



BERNET
MME LOUISE

À la Résidence La Liberté, le 10 novembre 2017, est décédée à l'âge de 89 ans, madame Louise Giordanengo, épouse de feu André Bernet, demeurant à Trois-Rivières, autrefois de Bécancour.

La famille accueillera les condoléances, le samedi 18 novembre 2017, en l'église de Bécancour à partir de 13 h.

Les funérailles auront lieu le samedi 18 novembre 2017 à 14 h en l'église de Bécancour.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Hélène, Eliane, Christiane (Réjean), Marc (Ginette); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants; son frère Victor (Rina); sa soeur; Lucie; sa belle-soeur Rachel, ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s.

Veuillez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation pour la recherche sur le X-Fragile
Fondation Arthur Bruneau
1043, Bourlamaque #2
Québec (Québec) G1R 2P3
<https://fondationarthurbruneau.org>



GARCEAU
M. ROSAIRE

Au CIUSSS MCQ HCM de Shawinigan, le 14 novembre 2017, est décédé à l'âge de 85 ans, M. Rosaire Garceau époux de feu Pauline Héroux, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Complexe Funéraire Pellerin
290, 7e Rue de la Pointe
Shawinigan, QC

Heures d'accueil : vendredi, jour de la célébration à partir de 9 h.

La célébration aura lieu le vendredi 17 novembre 2017 à 12 h (midi) à la chapelle du

Complexe funéraire Pellerin.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel de

Shawinigan-Sud.

La précède son fils Johnny.

M. Garceau laisse dans le deuil ses enfants : Robert (Lucie) et Sonia (Dany); sa belle-fille Nicole; ses petits-enfants : Sébastien (Stéphanie), Steve, Maxime (Mélicca), Caroll-Ann (Simon); ses arrière-petites-filles :

Haylie, Rosalie, les enfants de Nicole, ses frères et soeurs : Roger (Olivette), Réjean (Pierrette), René, Lise (feu Henri-Paul), Micheline et Rolande (Michel); ses beaux-frères et belles-soeurs : Roland (Annette), Rose (feu Roger), Jacqueline (Robert), Monique (feu Maurice), Ginette (feu Roland) et Louise (feu Émilien), ainsi que plusieurs neveux, nièces, filleul, filleule, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel des soins intensifs du HCM, le Dr Lafrenière et le Dr Robert pour les bons soins prodigués à notre père.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC.

Renseignements : 819 538-3388

Télécopieur : 819 538-0110

Courriel : salonpellerin@cgocable.ca

www.complexefunerairepellerin.com

Entreprise membre de la

Corporation des thanatologues

du Québec

915 Messes anniversaires

MESSE 1^{er} ANNIVERSAIRE

Déjà un an maman,

que tu es partie.

Quel grand vide

tu as laissé!

Il n'y a pas

un jour qui

ne passe sans que

tu sois dans

nos pensées.

Malgré cette

absence physique,

nous savons que ton amour pour nous

est éternel et que tu veilles sur nous

à chaque instant.

Repose en paix, chère maman.

Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 19 novembre à 10 h 30, en l'église de Saint-Georges (Shawinigan), à la mémoire de

MME ÉMILIE

CARPENTIER LAFRENIÈRE

(décédée le 17 novembre 2016)

Tes enfants Johanne, Jeannine,

Jean (Annie), Guy (Sylvie), Gaëtan

(conjoint) et tes petits-enfants



LEMIRE
M. GUY
1928-2017

Paisiblement et entouré des siens à l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS-MCQ de Shawinigan le 9 novembre 2017, est décédé à l'âge de 89 ans et 1 mois M. Guy Lemire, époux de feu Mme Colette Lord, demeurant à Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

La famille accueillera parents et amis à l'église à partir de 9 h 30 le samedi 18 novembre 2017.

Les funérailles auront lieu le samedi 18 novembre 2017 à 11 h en l'église de

Notre-Dame-du-Mont-Carmel
1621, rue Principale
Notre-Dame-du-Mont-Carmel
G0X 3J0.

L'inhumation suivra

au cimetière paroissial.

À son départ, M. Lemire laisse dans le deuil ses enfants : Gérard (Diane Giguère), Marie-Thérèse, Lucie (Daniel Beaudoin), Jean (Lynda Paquin), Guylaine (Mario Paquin), François (Johanne Blais) et Nathalie; ses 9 petits-enfants : Andréanne Lemire (Ghislain Goupil), Carole (Steve Ricard), Christine Lebel (Tommy Gravel), Mathis Lemire Alexandre, Sébastien et Maxime Lemire-Paquin, Michèle et Maude Lemire; ses soeurs, frères, beaux-frères et belles-soeurs : Mme Françoise Lemire (feu M. Lauréat Gosselin) Mme Lise Lemire (feu M. Réjean Masson) M. Claude Lemire (Mme Lucie Desrosiers), Mme Cécile Patry (feu M. Gilles Lemire) Sr Marie Thérèse Lord des Soeurs de Sainte Jeanne d'Arc, M. Jean Baptiste Lord (feu Mme Rose-Aimée Germain), Mme Gertrude Lord (feu M. Roland Charron), Mme Lise Paradis (feu M. André Cinq-Mars), M. Gérard Boucher (feu Mme Marguerite Lord) (feu Mme Georgette Patry) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis. Lont précédé, outre son épouse, son fils Pierre Lemire; ses beaux-frères et belles-soeurs : Mme Brigitte Lemire (M. Jacques Dupont), Mme Rose Lemire, Sr Antoinette Lord des Soeurs de Sainte Jeanne d'Arc, M. François Lord (Mme Andrée Houle) et Mme Madeleine Lord.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du Centre hospitalier de Shawinigan pour tous les bons soins prodigués. Des dons à la Société canadienne du cancer, 1491, boul. des Forges, Trois-Rivières G8Z 1T7 seraient appréciés.

Direction des funérailles :

Résidence funéraire

André Trudel Béland

2845, boul. Thibeau

Trois-Rivières, Qc

G8T 1G1

Renseignements : 819 372-0407

Courriel : rfat@hotmail.com

Télécopieur : 819 538-3074

Entreprise membre de la

Corporation des thanatologues

du Québec.

Disparition d'un homme à Deschaillons

GABRIEL DELISLE

gabriel.delisle@lenouveliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La Sûreté du Québec est à la recherche de Léopold Beaudoin, un homme de 84 ans de Deschaillons disparu depuis le 12 novembre dernier.

M. Beaudoin a été vu pour la dernière fois lors de cette journée vers 9h à sa résidence de la 18e Avenue, à Deschaillons. Son véhicule a été retrouvé à son chalet du chemin de la Falaise du Soleil.

L'homme mesure 1,63 m et pèse 72 kg. Il a les cheveux blancs et les yeux bruns. La Sûreté du Québec affirme que les proches de l'homme ont des raisons de craindre pour sa sécurité.

«Nous demandons aux riverains du fleuve St-Laurent situés à l'est



Léopold Beaudoin

de Lotbinière, de porter une attention particulière aux berges», soutient la Sûreté du Québec.

«Toute information pouvant permettre d'identifier et de retracer cette personne peut être communiquée à la Centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec au 1 800 659-4264.»

STATIONNEMENT À SHAWINIGAN

Réglementation hivernale en vigueur

SHAWINIGAN (BT) — La réglementation pour le stationnement hivernal est entrée en vigueur le 15 novembre à Shawinigan.

Pour savoir si vous pouvez stationner votre véhicule dans la rue, il faut consulter le www.shawinigan.ca/stationnementdenuit ou téléphoner au 819-805-0288.

La population peut aussi consulter la carte interactive de géopositionnement au www.surprenantshawinigan.ca. Cet outil a été développé pour les téléphones intelligents.

Pour plus d'informations, il faut s'adresser au Service aux citoyens, 819-536-7200, ou à information@shawinigan.ca.

Changement au programme

TROIS-RIVIÈRES — La Société de généalogie du Grand Trois-Rivières annonce un changement à une des conférences au menu de son après-midi d'ateliers-conférences, ce dimanche 19 novembre. À 13 h 30,

la conférence de Michelle Gélinas portera sur le poste de Hunters-town au temps des patrons américains (1824-1886), et non sur le sujet dévoilé dans notre édition du 15 novembre.

BABILLARD

ACTIVITÉS

AQDR MÉKINAC

Le 24 novembre, dîner-conférence au Camp Val Notre-Dame, 100, chemin Val Notre-Dame, Hérouxville, accueil 10 h, début des conférences 10 h 30, dîner 12 h, repas chaud, 12 \$/membre, 15 \$/non-membre. Réservation avant le 20 novembre au 418 289-2880.

FADOQ

SAINTE-MARTHE-DU-CAP

Le 18 novembre à 17 h 30: souper à la salle Félix Leclerc, 1001, rang Saint-Malo, Trois-Rivières (secteur Cap).

FILLES D'ISABELLE CERCLE

MARIE LENEUF

Le 19 novembre à midi:

dîner-bénéfice au sous-sol de l'église Saint-Laurent de Trois-Rivières. 10 \$. Info.: 819 372-0282.

VOYAGES AMIS PLUS

Le 5 décembre: spectacle de Noël au Cabaret du Casino de Montréal suivi de Aura, son et lumière à la Basilique Notre-Dame. Info.: 819 536-3389 ou 819 538-5783.

RENCONTRES - CONFÉRENCES - ATELIERS

UNIVERSITÉ ROSE-CROIX INTERNATIONALE

Le 23 septembre au restaurant Les Ailes du Sport à Louiseville à 10 h 30: conférence «La mort, l'autre côté de la vie». Admission gratuite. (repas non inclus) Info: 819 228-5940.



ASSOCIATION DES CARDIAQUES DE LA MAURICIE INC.

Vient en aide aux personnes atteintes de maladies cardiovasculaires ou aux personnes ayant des facteurs de risques.

Tél.: 819 373-3722

info@assocdescardiaques.com

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	19	15	2	1	1	14	77	47	32	8-1-1-0	7-1-0-1	8-1-1-0	G-5
Toronto	20	13	7	0	0	12	73	63	26	8-3-0-0	5-4-0-0	6-4-0-0	G-5
Ottawa	17	8	4	1	4	7	60	56	21	4-4-1-3	4-0-0-1	5-3-0-2	P-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
New Jersey	18	11	4	2	1	9	61	55	25	5-3-1-0	6-1-1-1	5-2-2-1	P-1
Pittsburgh	21	11	7	2	1	11	58	73	25	6-0-1-0	5-7-1-1	4-4-1-1	G-2
Columbus	19	11	7	0	1	9	57	51	23	5-4-0-0	6-3-0-1	5-4-0-1	G-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
N.Y. Islanders	18	10	6	1	1	9	66	59	22	6-0-1-1	4-6-0-0	6-3-1-0	G-2
Washington	19	10	8	1	0	8	56	59	21	5-3-0-0	5-5-1-0	6-4-0-0	P-1
N.Y. Rangers	19	9	8	1	1	9	63	65	20	7-4-1-1	2-4-0-0	7-3-0-0	P-1
Detroit	19	9	8	1	1	7	57	53	20	3-2-1-1	6-6-0-0	5-4-0-1	G-1
Caroline	17	7	6	2	2	6	50	50	18	3-2-2-1	4-4-0-1	4-3-1-2	P-1
Philadelphie	18	8	8	1	1	8	50	48	18	4-3-1-1	4-5-0-0	3-5-1-1	P-2
Montréal	20	8	10	2	0	7	51	68	18	4-4-2-0	4-6-0-0	6-3-1-0	P-2
Boston	17	6	7	3	1	6	46	55	16	5-3-2-1	1-4-1-1	3-4-2-1	P-4
Florida	17	6	9	1	1	5	57	65	14	4-3-1-1	2-6-0-0	3-5-1-1	G-1
Buffalo	18	5	9	3	1	5	44	65	14	2-4-0-1	3-5-3-0	4-4-2-0	P-3

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
St. Louis	19	13	5	1	0	11	62	51	27	7-2-0-0	6-3-1-0	7-3-0-0	P-2
Winnipeg	17	10	4	3	0	10	56	47	23	5-2-1-0	5-2-2-0	6-1-3-0	G-2
Nashville	17	10	5	1	1	9	51	49	22	5-1-0-1	5-4-1-0	6-3-0-1	G-5

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Los Angeles	18	11	5	2	0	10	57	44	24	5-3-2-0	6-2-0-0	5-4-1-0	P-3
Vegas	17	10	6	0	1	10	59	54	21	7-1-0-0	3-5-0-1	4-5-0-1	P-1
San Jose	16	10	6	0	0	9	44	36	20	6-4-0-0	4-2-0-0	7-3-0-0	G-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Vancouver	18	9	7	1	1	9	46	48	20	3-4-1-1	6-3-0-0	5-4-1-0	G-1
Calgary	18	10	8	0	0	8	53	58	20	6-5-0-0	4-3-0-0	6-4-0-0	P-1
Chicago	19	9	8	2	0	9	59	52	20	5-4-1-0	4-4-1-0	4-6-0-0	G-1
Anaheim	18	8	7	2	1	7	52	52	19	5-5-2-0	3-2-0-1	4-4-1-1	G-1
Dallas	19	9	9	0	1	9	52	58	19	6-2-0-0	3-7-0-1	4-5-0-1	P-3
Minnesota	17	8	7	1	1	8	49	44	18	4-3-1-0	4-4-0-1	6-4-0-0	G-3
Colorado	16	8	7	1	0	7	54	55	17	5-1-1-0	3-6-0-0	4-5-1-0	P-3
Edmonton	18	7	9	1	1	7	46	54	16	4-6-0-0	3-3-1-1	5-4-0-1	G-1
Arizona	21	3	15	2	1	2	51	83	9	1-6-1-0	2-9-1-1	3-5-1-1	G-1

LNH

Mercredi 15 novembre

Calgary 2 Detroit 8
N.Y. Rangers 3 Chicago 6
Boston 2 Anaheim 4

Jedi 16 novembre

New Jersey 0 Toronto 1 (P)
Caroline 4 N.Y. Islanders 6
Dallas 1 Tampa Bay 4
Arizona 5 **Montréal** 4
Pittsburgh 3 **Ottawa** 1
Philadelphie à Winnipeg, 20h.
Nashville au Minnesota, 20h.
Washington au Colorado, 21h.
St. Louis à Edmonton, 21h.
Vegas à Vancouver, 22h.
Florida à San Jose, 22h30.
Boston à Los Angeles, 22h30.

Vendredi 17 novembre

N.Y. Rangers à Columbus, 19h.
Buffalo à Detroit, 19h30.

Samedi 18 novembre

Calgary à Philadelphie, 13h.
Arizona à **Ottawa**, 14h.
Edmonton à Dallas, 14h.
New Jersey à Winnipeg, 15h.
Florida à Los Angeles, 16h.
Chicago à Pittsburgh, 19h.
Caroline à Buffalo, 19h.
N.Y. Islanders à Tampa Bay, 19h.
Toronto à **Montréal**, 19h.
Minnesota à Washington, 19h30.
Colorado à Nashville, 20h.
St. Louis à Vancouver, 22h.
Boston à San Jose, 22h30.

Dimanche 19 novembre

N.Y. Islanders en Caroline, 17h.
Colorado à Detroit, 18h.
Ottawa à N.Y. Rangers, 19h.
Florida à Anaheim, 20h.
Los Angeles Vegas, 20h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 16 novembre.

	B	A	Pts
Stankos, TB	8	23	31
Kucherov, TB	16	14	30
Gaudreau, Cal	8	18	26
Schwartz, STL	10	14	24
Kessel, Pit	8	16	24
Wheeler, Win	5	18	23
Tarasenko, STL	10	12	22
McDavid, Edm	9	13	22
Kopitar, LA	9	13	22
Schenn, STL	5	17	22
Scheifele, Win	10	11	21
Huberdeau, Flo	7	14	21
Malkin, Pit	7	14	21
Voracek, Phi	4	17	21
Giroux, Phi	9	11	20
Kuznetsov, Was	3	17	20
Tavares, NYI	13	6	19
Ovechkin, Was	13	6	19
Stone, Ott	12	7	19
Benn, Dal	10	9	19
Mantha, Det	10	9	19
Couturier, Phi	10	9	19
Matthews, Tor	10	9	19
Namestnikov, TB	9	10	19
Zibanejad, NYR	9	10	19
Barkov, Flo	6	13	19
Hall, NJ	6	13	19
Kane, Buf	10	8	18
Trocheck, Flo	8	10	18

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 16 novembre.

	MJ	B	A	Pts
Pacioretty	19	7	5	12
Gallagher	19	7	5	12
Drouin	18	3	9	12
Weber	18	3	9	12
Danault	19	3	8	11
Shaw	19	4	5	9
Galchenyuk	19	4	3	7
Byron	19	4	2	6
Plekanec	19	3	3	6
Hudon	18	2	4	6
Petry	19	2	3	5
Lehkonen	18	2	3	5
Benn	18	1	4	5
Alzner	19	0	4	4
Mete	19	0	3	3
Morrow	9	1	1	2
Davidson	11	0	1	1
Niemi	5	0	1	1
Montoya	4	0	1	1
Price	11	0	0	0
De La Rose	10	0	0	0
Mitchell	10	0	0	0
McCarron	8	0	0	0
Hemsky	7	0	0	0
Lindgren	5	0	0	0
Froese	3	0	0	0
Scherbak	2	0	0	0
Streit	2	0	0	0
Deslauriers	0	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DF	BP	JB	Moy	%Arr.
Lindgren	3	2	1	7	1,39	,957	
Niemi	0	4	0	21	0,674	,814	
Price	3	7	1	39	0,377	,877	

LHPS - M18

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lévis	12	10	2	0	58	43	20	
Clarettain	10	6	4	0	37	30	12	
CMJ	9	5	3	1	38	27	11	
A.-Lorette	11	5	5	1	44	41	11	
St-Bernard	8	5	3	0	30	21	10	
SSJ	10	4	6	0	28	45	8	
Riv.-du-Loup	8	0	8	0	20	40	0	

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Mont-Ste-Anne	9	8	1	0	47	27	16	
Georges-Vanier	7	6	1	0	29	17	12	
L.-Teasdale	7	5	2	0	42	26	10	
Verbe-Divin	6	2	2	2	15	20	6	
Des Sources	7	2	4	1	22	24	5	
St-Anne	7	1	4	1	16	32	3	
St-Hilaire	7	0	7	0	14	47	0	

Jedi 16 novembre

Mont-Ste-Anne 6 Ste-Anne 2

Samedi 18 novembre

Verbe-Divin c. Ste-Anne, 14h
A.-Lorette à Riv.-du-Loup, 15h30
St-Bernard à L.-Teasdale, 16h15
St-Hilaire à G.-Vanier, 17h30
Des Sources à SSJ, 18h30
Dimanche 19 novembre
Verbe-Divin à St-Bernard, 9h
D. Sources à L.-Teasdale, 11h15
SSJ à Ste-Anne, 13h30

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 16 novembre.

	MJ	B	A	Pts
Stone	16	12	7	19
Karlsson	11	1	16	17
Hoffman	16	6	10	16
Brassard	16	6	9	15
Duchene	16	4	6	10
Pyatt	16	3	6	9
Phaneuf	16	3	6	9
Pageau	16	1	8	9
Wideman	15	3	4	7
Dzingel	16	5	1	6
Thompson	16	3	3	6
Domenico	9	3	3	6
Smith	12	0	6	6
Ryan	8	0	6	6
Burrows	16	3	2	5
Ceci	16	2	1	3
Oduya	13	2	1	1
Borowiecki	9	1	1	2
Chabot	3	0	2	2
Claesson	16	1	0	1

DÉFI

HOCKEY EXPERTS

EST DE RETOUR

2017-2018

leNouvelliste



1^{er} PRIX
1200\$

Le premier pointeur au classement général à la fin de la saison gagnera une carte-cadeau de 1200\$



2^e PRIX
1000\$

Le 2^e pointeur au classement général à la fin de la saison gagnera un crédit-voyage de 1000\$



3^e PRIX
1000\$

Le 3^e pointeur au classement général à la fin de la saison gagnera une carte-cadeau de 1000\$



LA CAGE
BRASSERIE SPORTIVE
| TROIS-RIVIÈRES |

LE MEILLEUR POINTEUR DE LA SEMAINE
Scott Bernard de Shawinigan gagne une carte-cadeau de 40\$ grâce à un pointage de 54

200 meilleurs au classement général

LES STATISTIQUES SONT EN DATE DU DIMANCHE 12 NOVEMBRE 2017. LE CLASSEMENT DES POINTEURS EST DÉTERMINÉ DE LA FAÇON SUIVANTE:
1) PLUS DE POINTS 2) PLUS DE BUTS 3) MEILLEURE FICHE DANS LES +/-

RG	NOM	B	P	PTS	+/-	RG	NOM	B	P	PTS	+/-	RG	NOM	B	P	PTS	+/-	RG	NOM	B	P	PTS	+/-
1	MONIQUE NADEAU	119	185	304	53	54	SERGE BARIL	104	176	280	31	107	RICHARD GRAVEL	94	180	274	21	160	JOHANNÉ RIVARD	113	154	267	18
2	MARIE-JOSÉE JACQUES	112	192	304	45	55	ÉRIC BERTRAND	103	177	280	27	108	DANIEL BARIL	93	181	274	44	161	JACQUES GÉLINAS	107	160	267	31
3	JULIE CANUEL	117	184	301	30	56	FÉLIX LEMOYNE	103	177	280	2	109	ANDRÉ POLIQUIN	123	150	273	36	162	FRANÇOIS CORRIVEAU	105	162	267	43
4	MADELEINE TREMBLAY	120	178	298	53	57	PATRICIA LAFERTÉ	115	164	279	35	110	MARIE-CLAUDE GAGNON	114	159	273	31	163	KARYNE LARIVIÈRE	104	163	267	32
5	SCOTT BERNARD	123	174	297	44	58	MARTINE VINCENT	115	164	279	17	111	HÉLÈNE MASSÉ	111	162	273	13	164	MARKUS SCHARLJ	102	165	267	3
6	ALEXANDRE ROBERT	105	192	297	38	59	JUDE LAMBERT	113	166	279	26	112	JACQUES RAYMOND	105	168	273	25	165	GINETTE VALLIÈRES	95	172	267	35
7	DANIELLE PLOURDE	98	199	297	38	60	PIERRE AYOTTE	112	167	279	35	113	LINDA DESCHÈNES	103	170	273	8	166	CAROLINE CHARBONNEAU	91	176	267	24
8	MARC GERVAIS	117	178	295	24	61	JEAN-LOUIS SAUVAGEAU	112	167	279	32	114	RÉMI CARON	101	172	273	6	167	GAÉLAN-PIERRE DUBÉ	121	145	266	16
9	VITAL MAILHOT	118	176	294	16	62	SERGE DURAND	112	167	279	30	115	YVES COULOMBE	118	154	272	34	168	GERARD LAFRANCE	107	159	266	-1
10	CARL DION	104	190	294	39	63	YVES ST-GERMAIN	112	167	279	26	116	FÉLIX BERGERON	115	157	272	13	169	PAUL MERCIER	103	163	266	-5
11	CAROLE PLOURDE	98	195	293	34	64	SYLVAIN DION	111	168	279	34	117	MICHAEL KANE	112	160	272	36	170	ORELY LAFONTAINE	102	164	266	19
12	HÉLÈNE SYLVESTRE	120	171	291	37	65	CAMÉLIA BOISVERT	109	170	279	42	118	CLAUDE LAVOIE	109	163	272	-12	171	YVAN DÉSILETS	102	164	266	16
13	CLAUDE MASSICOTTE	126	164	290	31	66	RENÉ BOURASSA	106	173	279	48	119	ALEXANDRE MAILHOT	108	164	272	2	172	GUILLAUME BOURGEOIS	100	166	266	5
14	MICHEL BRETON	113	177	290	58	67	STÉPHANIE FERRON	101	178	279	12	120	YVES CHARTRAY	106	166	272	-1	173	JOANNY SYLVESTRE	98	168	266	-14
15	GREG VILLIARD	104	186	290	-1	68	MARLENE COURTEAU	100	179	279	4	121	JULIUS DOUCET	101	171	272	50	174	RAYMOND LORD	97	169	266	8
16	ANNIE ST-PIERRE	132	157	289	33	69	JEAN NADEAU	99	180	279	-13	122	FÉLIX TRAVERSY	99	173	272	22	175	ÉTIENNE LEFFEBVRE	97	169	266	-3
17	GUY LACHAPPELLE	121	168	289	33	70	MARIO PRATTE	121	157	278	29	123	JEAN-LOUIS CARON	99	173	272	22	176	STEVEN PLOURDE	95	171	266	-66
18	YVES RATELLE	119	170	289	13	71	LUCIEN MONTEMBEAULT	109	169	278	23	124	GILLES NOLIN	97	175	272	41	177	JOANNIE VALLIÈRES	92	174	266	-24
19	YVON LESIEUR	102	187	289	26	72	FRANÇOIS BERTHIAUME	107	171	278	-10	125	ROLLAND MARCOUX	119	152	271	2	178	ALAIN CLOUTIER	86	180	266	46
20	ALAIN BOURNIVAL	125	163	288	56	73	CATHERINE MONGRAIN	104	174	278	34	126	CATHERINE MONGRAIN	111	156	271	37	179	AUDREY MONTEMBEAULT	111	154	265	36
21	PATRICE DOUCET	118	170	288	51	74	GUYLAINE DROLET	101	177	278	16	127	THÉRÈSE LAPORTE	106	165	271	-3	180	MARIE-ÉLISE MICHELIN	108	157	265	7
22	JACQUES VALLIÈRES	117	170	287	-1	75	CHARLIE BOURNIVAL	126	151	277	24	128	MAURICE MARTEL	105	166	271	9	181	SERGE HUDON	107	158	265	29
23	SERGE LACHAPPELLE	108	179	287	36	76	KATE MASSON	115	162	277	17	129	RICHARD DESBIENS	98	173	271	16	182	DENIS LESSARD	106	159	265	33
24	ALEXANDRE BOURNIVAL	104	183	287	27	77	PIERRE BOUCHER	111	166	277	35	130	JEAN CARIGNAN	97	174	271	42	183	ISABELLE DUBORD	105	160	265	44
25	MATHIEU THIFFAULT	123	163	286	44	78	LUCAS KANE	111	166	277	20	131	SERGE PAQUETTE	113	157	270	4	184	MICHEL ÉTHIER	105	160	265	-7
26	FRANÇOIS CAPELLIER	122	163	285	18	79	SIMON DAoust	109	168	277	7	132	LUCIE LAHAYE	113	157	270	1	185	LOUISE ARCAN	104	161	265	23
27	MARIO DESSUREAULT	119	166	285	35	80	DENIS BOISVERT	102	175	277	63	133	OLIVE DESHAIES	111	159	270	24	186	DANIEL LAFONTAINE	103	162	265	17
28	JULIE SAMSON	116	169	285	14	81	ROGER PAQUIN	119	157	276	27	134	RÉJEAN CLÉMENT	107	163	270	24	187	ALEXANDRE COULOMBE	102	163	265	25
29	LIONEL TRAVERSY	114	171	285	28	82	MADELEINE BEAUPRÉ	117	159	276	7	135	ROBERT FLEURY	106	164	270	35	188	SYLVIE COSSLETTE	97	168	265	-16
30	KARINE MONTEMBEAULT	111	174	285	20	83	BERNARD ARSENAULT	112	164	276	32	136	MICHEL LEFFEBVRE	96	174	270	52	189	BERNOIT DÉSILETS	95	170	265	32
31	MARCEL CANUEL	111	174	285	13	84	MATHIEU AYOTTE	111	165	276	42	137	ALAIN CARON	95	175	270	31	190	MÉGAN GUYON	90	175	265	18
32	CÉLINE NORMANDIN	105	180	285	40	85	ROGER LAMY	109	167	276	-15	138	CINDY LÉVEILLÉ	88	182	270	5	191	GEORGETTE BLAIS	121	143	264	18
33	CLAUDE L'HEUREUX	101	184	285	29	86	LOUISE LAMPRON	108	168	276	34	139	MARC LANDRY	124	145	269	20	192	ÉRIC ST-ARNAULD	115	149	264	13
34	NICOLE PAQUIN	101	184	285	16	87	ALEXANDRE FAUCHER	108	168	276	16	140	KARINE GRENIER	117	152	269	1	193	LISE THERRIEN	115	149	264	7
35	DENIS JUNEAU	116	168	284	4	88	ANDRÉANNE FRANCOEUR	107	169	276	27	141	LUC RIVARD	110	159	269	49	194	CÉDRICK MILLOT	108	156	264	40
36	PASCAL GUYON	112	172	284	46	89	PHILIPPE GOUIN	104	172	276	42	142	RÉNALD BRISSON	109	160	269	17	195	MICHEL PLANTE	106	158	264	36
37	RAYNALD DESAULNIERS	109	175	284	17	90	MARIO GERVAIS	103	173	276	42	143	ALYCIA DALLAIRE	106	163	269	17	196	STEVE RANCOURT	106	158	264	28
38	MARIE-JOSÉE CANUEL	120	163	283	31	91	DENIS FERRON	118	157	275	24	144	HÉLÈNE ARCAN	106	163	269	15	197	ALAIN FERRON	101	163	264	20
39	KARL JUTRAS	110	173	283	44	92	RÉAL PINARD	113	162	275	27	145	RÉJEAN DUMAS	106	163	269	10	198	JULIE CHARTRER	101	163	264	-40
40	RICHARD MASSÉ	109	174	283	53	93	JEAN VÉZINA	112	163	275	37	146	ALEXANDRA FERRON	99	170	269	-12	199	DENYSE ALLARD	118	145	263	41
41	JACKY MICHAUD	109	174	283	33	94	MARC DUMONT	111	164	275	10	147	HÉLÈNE JULIEN	96	173	269	30	200	MAURICE RHEAULT	117	146	263	-10
42	STÉPHANE DUPONT	109	174	283	30	95	GERARD GODIN	110	165	275	54	148	JUSTINE LEFFEBVRE	92	177	269	-10						
43	GISELE GAGNON	108	175	283	24	96	NICOLE LAMPRON	106	169	275	24	149	ROBERT VÉZINA	128	140	268	6						
44	ROSALIE BOISVERT	102	181	283	37	97	CHRISTIAN LESSARD	104	171	275	29	150	GUY DIAMOND	118	150	268	48						
45	MICHEL TEASDALE	109	173	282	34	98	MARIE-ÈVE PAILLÉ	103	172	275	21	151	DENIS DOYON	109	159	268	14						
46	MADELEINE TAPPS	96	186	282	10	99	YVON FERRON	102	173	275	-1	152	MICHAEL BERGERON	102	166	268	49						
47	GAÉLAN LEMIRE	105	176	281	25	100	DAN BIRON	98	177	275	36	153	DOMINIQUE VERRET	102	166	268	10						
48	MATHIEU GRAVEL	102	179	281	37	101	ROBERT NOLIN	114	160	274	28	154	ANDRÉ ST-PIERRE	102	166	268	7						
49	PAUL FOURNIER	99	182	281	12	102	ISABELLE GRENIER	110	164	274	1	155	ROGER VEILLETTE	95	173	268	25						
50	DENIS HOGUE	120	160	280	46	103	VANESSA LANDRY	102	172	274	52	156	MICHEL PLOURDE	92	176	268	27						
51	MARCO MASSICOTTE	115	165	280	17	104	MARCEL TREMBLAY	100	174	274	24	157	ISABELLE TREMBLAY	90	178	268	45						
52	NORMAND HINSE	114	166	280	32	105	MICHEL TAPPS	100	174	274	2	158	SYLVIE LAMY	116	151	267	10						
53	RENÉ DUMAS	105	175	280	39	106	JEAN TURBIDE	98	176	274	32	159	ALEXIS HÉON	115	152	267	26						

Le «cumulatif» est une référence pour vos échanges seulement. Votre rang au classement général est déterminé par la somme des pointages depuis le début de la saison 2017. Notez qu'en raison du nombre de participants, il nous sera impossible de vous renseigner par téléphone sur les performances de votre équipe. Tous les gagnants seront contactés par téléphone dans la semaine suivant la publication.

Statistique des joueurs

N.B.: En cas d'égalité chez les 200 meilleurs pointeurs, seront déterminants: 1) le plus de buts 2) la meilleure fiche +/-
Si l'égalité persiste, un tirage au sort sera effectué pour déterminer le ou les gagnants. Pour le prix hebdomadaire ainsi que les prix de fin de saison, s'il y a égalité, le meilleur rang au classement général déterminera le gagnant. Si l'égalité persiste, un tirage au sort sera effectué pour déterminer le ou les gagnants.

NOM	ÉQUIPE	B	P	PTS	+/-	B	P	PTS	+/-
RONDE 1									
Connor McDavid	EDM	7	12	19	3	2	1	3	0
Sidney Crosby	PIT	5	8	13	-14	0	0	0	0
Patrick Kane	CHI	6	11	17	-3	1	2	3	0
Nikita Kucherov	TAM	16	14	30	9	2	5	7	0
Tyler Seguin	DAL	8	8	16	0	0	1	1	0
RONDE 2									
Nicklas Backstrom	WSH	3	10	13	0	0	1	1	0
Mark Scheifele	WPG	10	11	21	7	3	3	6	0
Evgeni Malkin	PIT	7	13	20	-2	1	4	5	0
Jamie Benn	DAL	8	8	16					

DRAVEURS

Une occasion de se reprendre

NICOLAS DUCHARME

nicolas.ducharme@lenouveliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Une semaine aura passé entre le dernier affrontement entre les Draveurs de Trois-Rivières et les Marquis de Jonquière, mais parions qu'il y aura tout de même une certaine animosité vendredi soir alors que les deux équipes croiseront de nouveau le fer, cette fois, au royaume du Saguenay.

Vendredi dernier en Mauricie, les Marquis avaient été en mesure de frustrer les locaux grâce au travail de leur gardien Cédric Desjardins, particulièrement habile pour ralentir le jeu et empêcher les Draveurs de trouver du momentum.

«Nous avons beaucoup tiré à partir du périmètre. Comme Jonquière a une défensive stable qui lui a permis de gagner des championnats, il faudra trouver un moyen de s'avancer, de profiter du trafic et des rebonds», explique Alain Côté.

Les Trifluviens voudront assurément faire mieux en avantage numérique, eux qui ont été blanchis en 10 occasions lors de cette partie. Avec 13 % d'efficacité, le jeu de puissance trifluvien est actuellement le cinquième de la LNAH. Acquis cette semaine en retour du défenseur Alex Bourret, Pierre-Luc O'Brien ne sera pas de la partie. «Il n'est pas prêt à jouer pour l'instant, il doit se remettre en forme. Ce qu'on espère, c'est qu'il joue ses cinq matchs afin d'être éligible en séries. C'est un gars qui excelle dans les deux sens de la patinoire et qui se présente chaque soir, surtout en séries.»

LES SPORTS EN BREF

Stanton et Altuve élus les joueurs les plus utiles

LA PRESSE CANADIENNE — Le voltigeur Giancarlo Stanton, des Marlins de Miami, a été élu le joueur le plus utile dans la Ligue nationale, jeudi. Au scrutin, Stanton a devancé les premiers butts Joey Votto, des Reds, et Paul Goldschmidt, des Diamondbacks.

Dans l'Américaine, on a donné le même honneur au deuxième but Jose Altuve, qui a aidé les Astros de Houston à gagner la Série mondiale pour la première fois de leur histoire.

Stanton et le Canadien Votto ont obtenu 10 votes de première place, mais Stanton a prévalu avec 302 points, deux de plus que Votto. Stanton a mené le baseball majeur avec 59 longues balles et 132 points produits. Il a frappé pour ,281 et n'a raté que trois matches.

Altuve a montré une moyenne de ,346, devenant champion frappeur de l'Américaine pour la deuxième saison de suite et la troisième fois en quatre ans. Altuve a récolté 24 circuits, 39 doubles, quatre triples, 32 buts volés et 81 points produits. Au scrutin il s'est imposé largement, avec 405 points.

Houston songe à la LNH

LA PRESSE CANADIENNE — Le propriétaire des Rockets de Houston a exprimé son intérêt pour l'obtention d'une concession de la LNH, mais il ne veut pas brûler



LA RUSSIE PREND SA REVANCHE

Battue 3-1 par les étoiles de la LHJMQ mardi, la Russie a pris sa revanche jeudi en signant un gain de 2-1. Ironiquement, c'est Vitalii Abramov, champion marqueur de la LHJMQ, qui a inscrit le but gagnant. Une grosse soirée pour Abramov, puisqu'il a été échangé au cours des dernières heures par les Olympiques de Gatineau aux Tigres de Victoriaville.

— PHOTO BY VINCENT ETHIER/QMJHL MEDIA

d'étapes. Tilman Fertitta a publié sur son compte Twitter officiel jeudi qu'il serait favorable à l'acquisition d'une équipe de la LNH, à condition que l'entente soit favorable pour toutes les parties concernées.

«Comme je l'ai déjà dit, je suis très intéressé par l'idée d'implanter une équipe de la LNH à Houston, mais ce devra être une entente équitable pour mon organisation,

la Ville, les amateurs de hockey de la région ainsi que le Bureau des gouverneurs, a confié Fertitta, qui a acheté les Rockets en septembre. Nous n'en sommes qu'aux premiers balbutiements de ce projet, mais avons hâte de voir où il nous mènera.»

Le gazouillis de Fertitta est survenu au lendemain des rumeurs à l'effet que Fertitta et le commissaire de la LNH Gary Bettman

s'étaient rencontrés pour discuter de la possibilité que Houston devienne une ville de la LNH.

Witkowski est suspendu pour 10 matchs

LA PRESSE CANADIENNE — NEW YORK - L'attaquant des Red Wings de Detroit Luke Witkowski a été suspendu pour 10 matchs par le Département de la sécurité des joueurs de la LNH, jeudi.

Witkowski a écopé une suspension automatique en vertu du règlement 70.6 à la suite de ses gestes mercredi, dans un match face aux Flames de Calgary. Il est retourné sur la patinoire pour participer à une altercation après avoir été escorté hors de la patinoire par un arbitre.

Le Département de la sécurité des joueurs de la LNH a aussi indiqué que l'attaquant des Flames Matthew Tkachuk allait participer à une audience vendredi pour expliquer son comportement antisportif dans la défaite de 8-2 des siens face aux Red Wings, mercredi.

Witkowski a jeté les gants devant le défenseur des Flames Brett Kulak avec 5:56 à faire en troisième période.

Après qu'il eut été escorté au banc des Red Wings pour qu'il retourne au vestiaire, Witkowski est revenu sur la patinoire pour s'en prendre à Tkachuk, qui a aussi été puni pour dardage. Une autre mêlée a éclaté entre tous les joueurs sur la patinoire.

18^e CHALLENGE
CASINO DE
CHARLEVOIX

Le PLUS IMPORTANT TOURNOI
de curling du Québec



ONTARIO

NOUVEAU-BRUNSWICK

SUISSE

NOUVELLE-ÉCOSSE

DU 23 AU 26 NOVEMBRE

À L'ARÉNA ET AU CLUB DE CURLING
NAIRN DE CLERMONT

CHALLENGECASINODECHARLEVOIX.COM

ENTRÉE
GRATUITE
.....
ACTIVITÉ
FAMILIALE

47 000\$
EN BOURSES

18 ÉQUIPES
CLASSE ÉLITE

> 48 ÉQUIPES
CLASSE OUVERTE

> 16 ÉQUIPES
CLASSE SÉNIOR

MERCI À NOS PARTENAIRES

CASINO
CHARLEVOIX



Un Argentin pour Zewski

NICOLAS DUCHARME

nicolas.ducharme@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Mikaël Zewski (28-1, 21 K.-O.) est maintenant fixé quant à l'identité de son premier adversaire sous la bannière du Groupe GYM. Il se mesurera à l'Argentin Martin Enrique Escobar (17-3, 14 K.-O.) le 7 décembre prochain au Casino de Montréal.

Escobar était l'un des trois adversaires dans la mire du Trifluvien pour ce premier combat en six mois. Le tout s'est confirmé lors de la conférence de presse tenue à Montréal jeudi.

«C'est un cogneur et je ne pense

pas que le combat va se rendre à la limite de part ou d'autre, on va être là pour finir ça avant. Ça faisait un bout que je savais que son nom était sur la liste et lui aussi le savait, donc il aura eu amplement de temps pour se préparer. C'est ce que je veux en ce moment, je ne veux plus d'adversaires qui descendent de l'avion le jour du combat. Ce n'est pas ce dont j'ai besoin», souligne le boxeur de 28 ans.

La fiche de l'adversaire de Zewski semble intéressante. La dernière sortie d'Escobar a été contre Czar Amonsot, un Philippin auteur de 34 victoires en carrière et qui s'est battu pour quelques titres mineurs au fil des ans. Un affrontement qui

s'est soldé sans décision à la suite d'un coup à la tête accidentel.

«Je suis surpris de la qualité de boxeur qu'ils ont trouvé pour être mon adversaire. Ce n'est pas que je ne suis pas prêt, je le suis énormément, mais il a une bonne fiche avec 14 K.-O. Ce n'est pas mauvais. Il a une bonne force, je vais devoir me méfier. Les Argentins ont une bonne réputation. On parle souvent des Mexicains, il y en a de très bons, mais il y a aussi des faire-valoir. C'est rare les faire-valoir chez les Argentins.»

Le combat sera présenté en demi-finale d'un gala de La Série de boxe Chrono Aviation qui mettra en vedette Shakeel Phinn et Ramon Aguinaga. Une première



Mikaël Zewski connaît maintenant l'identité de son prochain adversaire, l'Argentin Martin Enrique Escobar.

— PHOTO: LA PRESSE

sortie qui devait préparer le Trifluvien pour le 27 janvier, où il prévoyait se battre pour un titre mineur nord-américain en sous-carte du gala mettant en vedette

Adonis Stevenson. Or, les amateurs ont appris mercredi que cette soirée de boxe prévue au Centre Vidéotron n'aura pas lieu, reportée pour une énième fois. La fin du mois de février ou le début du mois de mars est maintenant ciblé.

«Je suis content d'avoir un combat en attendant que les choses se règlent. Je ne serai pas forcé d'attendre et je peux garder un œil sur un objectif. Je sais que GYM ont un plan B et je pourrais me battre lors d'une autre date en février. Mais mon but est de me faire connaître et d'augmenter ma popularité, je dois donc me battre devant le plus de monde possible et la carte avec Stevenson aurait été parfaite.»

LE HOCKEY DES PATRIOTES DE L'UQTR



VS



VS



VENDREDI 17 NOVEMBRE 19H
COLISÉE DE TROIS-RIVIÈRES • WEBDIFFUSION : WWW.PATRIOTES.TV

SAMEDI 18 NOVEMBRE 19H
COLISÉE DE TROIS-RIVIÈRES • WEBDIFFUSION : WWW.PATRIOTES.TV



PATRIOTES

La troisième sera-t-elle la bonne ?

NICOLAS DUCHARME

nicolas.ducharme@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — L'expression le dit, on a rarement une deuxième chance de faire bonne impression. Les Patriotes auront besoin d'une troisième chance pour bien paraître cette saison face aux Paladins du Collège militaire royal du Canada (CMR), qu'ils accueilleront vendredi soir au Colisée.

Au fil des années, toutes les équipes des Sports universitaires de l'Ontario, même les meilleures, ont trébuché face aux Paladins, qui terminent dans les bas-fonds du classement saison après saison. C'est ce qui arrive face à une formation facile à sous-estimer. Mais trébucher deux fois, et ce, en ne marquant que deux buts, face à une formation qui n'avait toujours pas remporté un seul match cette

saison? C'est plus inquiétant.

«Consciemment ou inconsciemment, les joueurs ont pris l'adversaire à la légère. Pour CMR, c'était le jour du Souvenir, l'aréna était plein et ils ont fait les bonnes choses pour aller chercher les victoires, ce que nous n'avons pas fait

«L'autre équipe a le droit d'être bonne, mais peu importe l'adversaire, lorsque tu joues trois matchs contre le même adversaire, tu te dois de gagner. On se doit de montrer notre vrai visage.»

avec constance. Il faut leur rendre crédit», mentionne l'entraîneur-chef Marc-Étienne Hubert.

Une telle séquence décevante aura au moins permis à la jeune équipe trifluvienne de comprendre qu'elle ne pouvait pas lever le pied de l'accélérateur, même si les

signaux d'alarme ont été ignorés.

«Marc-Étienne nous avait préparé à ce que ce soit un piège, mais nous avons mis les deux pieds dedans. C'est un wake-up call pour tout le monde. Depuis le début de la saison, nous nous étions toujours présentés lors de tous les

matchs, mais nous venons de voir que nous ne pouvons prendre une journée de congé», souligne le capitaine Pierre-Maxime Poudrier.

Les Patriotes auront donc une dernière chance de bien paraître contre les Paladins, puisque ce n'est rien de moins qu'un

programme triple qui avait été prévu au calendrier entre les deux formations.

«Notre équipe a une chance incroyable de montrer de la fierté et du caractère. Ce serait désolant qu'on doive attendre à l'an prochain pour gagner contre CMR. L'autre équipe a le droit d'être bonne, mais peu importe l'adversaire, lorsque tu joues trois matchs contre le même adversaire, tu te dois de gagner. On se doit de montrer notre vrai visage», lance Hubert.

CAOUCETTE SÉRIEUSEMENT BLESSÉ

Le week-end dernier a laissé de nombreuses traces chez les Patriotes, qui seront privés d'Olivier Caouette pour un bon moment, lui qui a été victime d'une sévère commotion cérébrale. L'ancien des Cataractes a

essuyé un vicieux coup de coude derrière la tête avant de s'écraser dans la baie vitrée, gracieuseté de Jarred Toole. Le choc a été si brutal que Caouette est resté étendu sur la glace pendant 25 minutes avant de quitter en ambulance alors que les deux équipes avaient retraité au vestiaire.

Toole sera suspendu pour son geste, mais il ne sera pas le seul. Trois joueurs des Patriotes ont dépassé les limites en fin de match et seront suspendus, dont le deuxième meilleur marqueur de l'équipe, Mathieu Lemay. Nicolas Latulippe et Raphaël Maheux s'ajoutent sur cette liste. Visiblement, la discipline n'était pas au menu.

«Il y a une manière de passer un message, et ça doit se faire sans écoper d'une suspension. On perd trois gars et ça nous fait mal», avoue Poudrier.

Le pire désavantage numérique de l'histoire?

Les Cataractes amorcent une séquence de trois matchs en 48 heures



STEVE TURCOTTE
steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Si les Cataractes souhaitent participer aux prochaines séries éliminatoires, ils devront trouver une façon de rehausser leur niveau de jeu en désavantage numérique.

Les déboires du jeu de puissance ont été largement médiatisés depuis le début de la saison et pourtant, c'est le rendement à court d'un homme qui laisse le plus à désirer dans les performances collectives de l'équipe.

Avec un rendement de 66 %, les Cataractes sont bons derniers dans la LHJMQ à ce chapitre. Pire, ce chiffre les fait flirter avec le record de médiocrité (65,3 %) établi par le Canadien Junior de Verdun, en 1987-88. René et Nathalie Simard faisaient des malheurs à cette époque avec leur tournée *Tourne la page*, et le salaire minimum venait d'être augmenté à 4,55 \$. C'était il y a une éternité, hein? Au cours des trois dernières décennies, une seule fois le dernier de classe n'a pas atteint la barre des 70 % et ça s'est passé à Victoriaville (69,4) en 1993-94.

On pourrait penser que l'horrible



Daniel Renaud est conscient que le désavantage numérique des Cataractes doit être remodelé.

— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

séquence de huit défaites d'affilée en début de saison fausse les données alors que le cap du tiers de la saison n'est pas passé. Faux. C'est le contraire. Depuis la première victoire des Shawiniganais, le taux de succès est à 62 %. Pour ceux qui se posent la question, le record d'équipe a été établi à 69 % en 1977-78, au cours de la triste saison de trois victoires des Dynamos. C'est dire à quel point le désavantage numérique des Cataractes est mauvais cet automne!

«Au-delà des chiffres, on va se concentrer sur le présent et le futur, pas sur le passé. On va placer des objectifs à atteindre à court terme», prévient le pilote recrue Daniel Renaud, conscient que la situation est hautement problématique. «On va trouver des solutions.»

Si l'efficacité du jeu de puissance est directement reliée aux

habiletés offensives contenues dans un vestiaire, celui du désavantage numérique est plus facile à bâtir. Une stratégie claire, de la cohésion, et des joueurs prêts à se sacrifier représentent une formule universelle connue de tous les entraîneurs. Qu'est-ce qui cloche?

«On a des joueurs qui, cette année, ont de nouvelles responsabilités offensives et ils se valorisent davantage là-dedans. On va devoir remettre l'emphase sur ce rôle, et trouver de nouveaux joueurs en mesure de contribuer. C'est clair qu'on a besoin de plus d'engagement», martèle Renaud, en ciblant une facette à améliorer. «Il faut améliorer notre présence au filet. C'est vrai en attaque, c'est vrai aussi dans notre zone. Faut y gagner nos batailles, récupérer les retours. On a travaillé là-dessus à l'entraînement cette semaine. La base de tout, c'est le travail.»

UN LUXE

Les Cataractes viennent de traverser une semaine ponctuée de deux jours de congé, puis de trois entraînements consécutifs. Un luxe rare sur la planète LHJMQ! Les piles doivent être rechargées, puisqu'un parcours de 12 matchs en 23 jours les attend à partir de vendredi soir. Un duel face aux Remparts déclenche ces hostilités, où il y aura notamment trois rencontres au cours des 48 prochaines heures face à trois équipes du top 8 au classement général. «C'est correct de regarder qui est devant nous mais au départ, on joue contre nous-mêmes. Il faut mettre l'accent sur nos trucs», propose Renaud, qui ne sait pas s'il pourra compter sur les services de Jérémy Manseau (blessé face aux Olympiques vendredi dernier) face aux Remparts. «Il va jouer en fin de semaine, mais je ne sais pas quand!»

Huées méritées

LOUIS-SIMON GAUTHIER
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

COMMENTAIRE

Les Coyotes hurlent, les partisans du Canadien huent. Et on les comprend. Ça devient gênant de se promener avec ce chandail sur le dos. Et ça n'ira pas en s'améliorant.

Je sais que c'est facile à lancer au terme de la rencontre, mais je l'avais prédit, cette humiliante défaite.

Je me disais qu'il n'y avait pas une meilleure équipe que le Canadien pour aider les Coyotes à se redresser.

Par contre, je dois admettre que la façon de perdre m'étonne. La pire équipe de la LNH a gagné la bataille des unités spéciales et a fait preuve de résilience alors que la cause semblait déjà entendue, méritant sa première victoire en temps réglementaire... à son 21^e match. Facile, affronter le Canadien? Mettez-en! Les joueurs de Claude Julien se battent eux-mêmes la plupart du temps...

Ils avaient beau repasser la vieille cassette avant l'affrontement, je devinais que nos bons petits joueurs tomberaient dans le piège. Il faut le faire, perdre une avance de deux buts à domicile contre un club de la Ligue américaine. Ça prend une équipe dysfonctionnelle et sans leader. Bref, ça prend le Canadien.

Le nombre de revirements créés par vos Glorieux de série B est carrément gênant. Les Coyotes ont profité de trois échappées jeudi. C'est un bon ratio contre une défensive qu'on nous répète meilleure que l'an dernier. On nous le répète, mais personne n'y croit, pas vrai? Ah oui, il y a deux personnes: l'une est à la direction générale, l'autre vient d'acheter Le Trou du Diable.

Le Canadien est devenu un expert dans l'art de créer des malaises et les partisans, pas dupes, en ont ras le bol. Il y avait des milliers de bancs vides dans la grosse cabine téléphonique jeudi quand le match a commencé. Je vous parie un vieux deux qu'il y aura presque autant de fans des Leafs que du CH samedi.

La défensive peu mobile du Tricolore se fait charcuter par des attaquants plus rapides qu'eux. À l'attaque, c'est trop tranquille. Le gardien des Coyotes a fait de gros arrêts en fin de match, mais on ne sentait pas que le Canadien jouait avec l'instinct du tueur. Même à 6 contre 4. Contre les Coyotes. Oui, ça fait dur.

Expos: rien n'a changé pour Manfred

La Presse canadienne

MONTREAL — Selon Rob Manfred, la défaite de Denis Coderre aux élections municipales n'aura aucun impact sur le retour ou non des Expos.

Répondant aux questions des journalistes à la suite de son allocution en marge de la réunion des directeurs généraux du Baseball majeur, à Lake Buena Vista, en Floride,

le commissaire a répété que des plans de construction «concrets» demeurent l'élément clé d'une renaissance des Expos.

Manfred a ajouté que «les politiciens vont et viennent», et rappelé qu'il a clairement indiqué qu'une éventuelle expansion ne serait pas possible avant que les dossiers de Tampa Bay et Oakland ne soient réglés. «Je ne sais pas qui sera à la mairie de Montréal à ce moment-là.»

Quant au Stade olympique,

Manfred a été très clair: «Nous ne retournerons pas jouer au Stade olympique.»

Au cours de la dernière campagne, Valérie Plante, qui a remporté le scrutin du 5 novembre, a indiqué qu'elle s'opposait au financement public d'un éventuel stade de baseball. Elle compte organiser un référendum sur la question.

En avril dernier, Stephen Bronfman avait déclaré que l'apport du public pour la construction d'un

stade - non un financement à 100 pour cent - sera nécessaire et que le plan d'affaires comprend «des ristournes intéressantes pour les gouvernements».

«Nous allons faire en sorte que ça fonctionne. Ils seront heureux», avait-il dit.

«Nous avons quelque chose de concret qui va au-delà de la politique», avait ajouté Bronfman au 98,5 FM la semaine suivant l'élection de Mme Plante.

«C'est plus gênant que frustrant»

Grâce à deux buts en début de troisième, les Coyotes renversent le Canadien 5-4

MICHEL LAMARCHE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Claude Julien et Phillip Danault avaient lancé un avertissement clair que le match de jeudi contre les Coyotes de l'Arizona pouvait représenter un piège. Pendant un peu plus de 20 minutes, les joueurs du Canadien de Montréal ont donné l'impression qu'ils avaient bien saisi le message. Le guet-apens est arrivé plus tard et ils sont tombés dedans tels des novices.

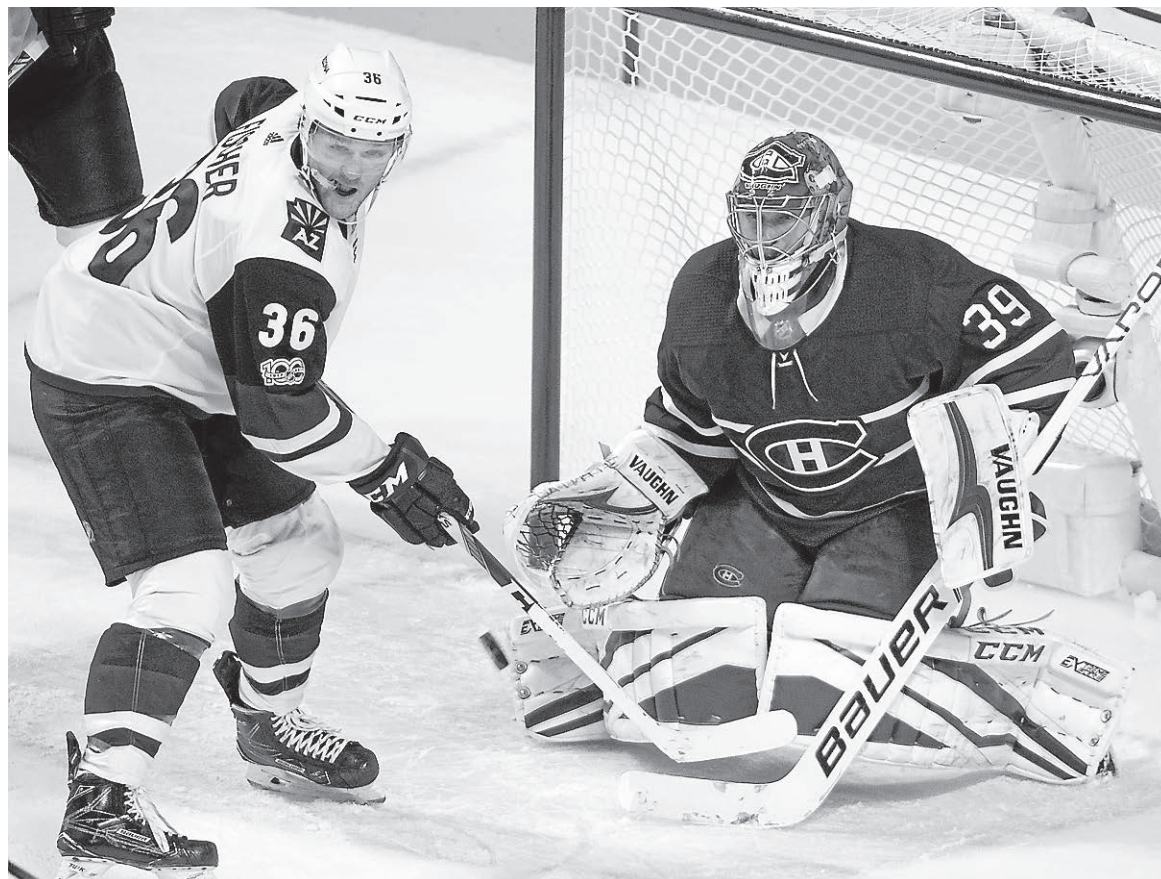
Christian Fischer a trouvé le fond du filet à mi-chemin de la troisième période et les Coyotes ont renversé le Tricolore par le score de 5-4 jeudi soir au Centre Bell.

Fischer a fait dévier un tir de Brendan Perlini pendant une punition mineure à Shea Weber pour procurer aux hommes de Rick Tocchet une première victoire en temps réglementaire cette saison, et seulement un troisième gain depuis le début du calendrier régulier.

«C'est plus gênant que frustrant. C'est inacceptable», a lancé Julien, sur un ton qui ne masquait nullement son mécontentement, lors d'un point de presse qui n'a même pas duré trois minutes.

Brad Richardson (1er), Christian Dvorak (3e), Tobias Rieder (4e), tous trois en deuxième période, et Derek Stepan (3e), au troisième vingt, ont réussi les autres buts des Coyotes contre Charlie Lindgren, qui a bloqué 27 rondelles et qui a été victime d'au moins trois buts dans un match de la LNH pour la première fois de sa carrière.

Pour Stepan, dont le but a également été marqué lors d'un avantage numérique, il s'agissait d'une douce revanche sur Lindgren. Au tout début de la troisième période, l'ancien des Rangers de New York avait été frustré deux fois par le jeune gardien du Canadien lors de deux échappées presque coup sur coup, alors que les hommes



Christian Fischer a marqué le but qui a permis aux Coyotes de signer une victoire à Montréal. — LA PRESSE CANADIENNE

de Claude Julien profitaient d'une supériorité numérique.

Brendan Gallagher (8e), Paul Byron (5e), Joe Morrow (2e) et Weber (4e) ont marqué les buts du Canadien aux dépens d'Antti Raanta, qui a fait face à 37 tirs. Le Finlandais a réalisé son meilleur arrêt du match avec un peu plus de deux minutes à jouer à la troisième période, frustrant Alex Galchenyuk de la jambière gauche à la suite d'un solide tir sur réception.

Le Canadien pensait bien avoir créé l'égalité avec 3:39 à jouer au temps réglementaire, mais la reprise vidéo a clairement démontré qu'Andrew Shaw a volontairement botté la rondelle derrière Raanta au même moment où il chutait à l'embouchure du filet. Sur le jeu, Shaw s'est immédiatement dirigé vers le vestiaire de l'équipe et semblait sérieusement blessé au poignet droit ou à la main. Il est toutefois revenu au jeu avant la fin du match.

Tomas Plekanec a aussi contribué à l'attaque du Tricolore en récoltant deux passes sur les buts de Morrow et de Weber durant les cinq dernières minutes de la période médiane. Au moment où se faisait entendre la sirène mettant fin à l'engagement, Plekanec en est même venu aux coups avec Richardson.

Il ne lui restait qu'à trouver le fond du filet pour compléter le fameux «tour du chapeau à la Gordie Howe», mais ce but n'est jamais venu.

Le revers fait d'autant plus mal que le Canadien a laissé filer trois avances en cours de route.

Il menait 2-0 après 20 minutes de jeu grâce aux buts de Gallagher et de Byron, et semblait en plein contrôle du match jusqu'à ce que les visiteurs ne ripostent en première moitié de deuxième période grâce à Richardson et Dvorak.

Morrow a redonné l'avance au Tricolore avec moins de cinq minutes à jouer au deuxième vingt, et 40 secondes après un autre but égalisateur des Coyotes, celui de Rieder à 19:09, Weber a permis au Tricolore de retraiter au vestiaire avec une avance de 4-3.

Mais contre une formation qui présentait une fiche de 0-9-0 lorsqu'elle tirait de l'arrière après 40 minutes de jeu, le Canadien a trouvé le moyen de subir un revers qui pourrait laisser des traces, alors que les Maple Leafs de Toronto s'arrêteront au Centre Bell samedi soir.

ÉCHOS DE VESTIAIRE

Claude Julien, au sujet du travail de ses joueurs à compter de la deuxième période:

«De la façon dont nous avons joué en première et de ne pas être capable de garder notre concentration pour deux autres périodes. Ça fait deux jours qu'on parle de cette équipe-là, qu'il faut faire attention, bien gérer notre match et la situation. On est vraiment déçu ce soir.»

Brendan Gallagher, sur la baisse de régime du Canadien à partir de la deuxième période:

«On est devenu négligent et on a levé le pied de l'accélérateur. Nous avons cessé de travailler et ça nous a coûté le match.»

Charlie Lindgren, sur son arrêt contre Clayton Keller tout juste avant le but de Joe Morrow:

«À ce moment particulier, je pense qu'il s'agirait d'un important point tournant. Mais donnons le crédit aux Coyotes. Ils forment une équipe jeune et talentueuse et ils peuvent patiner.»

Rick Tocchet, au sujet de la performance de ses joueurs:

«Je dois donner beaucoup de crédit aux joueurs. Il y a eu des combats, des pénalités et des tirs bloqués. Il faut chérir ces moments et vouloir se retrouver dans de telles situations. Dans l'ensemble, nous avons fait de l'excellent travail. C'est bon pour nos joueurs de savoir que quand vous faites les choses correctement, les résultats seront positifs.»

SPORTS

CITATION DU JOUR

« JE DOIS MÉRITER MA CHANCE D'ÊTRE EN HAUT. J'AI ENCORE DU TRAVAIL À FAIRE AVANT DE M'Y RENDRE »

— Zach Fucale, qui ne s'offusque pas de l'arrivée d'Antti Niemi dans l'organisation du Canadien



JUSQU'AU 27 NOVEMBRE

LA VENTE DU

VENDREDI FOU

DES PRIX ET DES RABAIS À VOUS FAIRE PERDRE LA TÊTE!

Encore plus d'offres spéciales dès le vendredi 24 novembre

JUSQU'À **50 VERSEMENTS** SUR TOUS LES PRODUITS ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES

ÉPARGNEZ 500\$

1 000⁷⁹
ÉCOFRAIS INCLUS
999,99 + 0,80

19⁹⁹
50 MOIS

Courant: 1 499,99



SAMSUNG
Barre de son et caisson de graves sans fil 4K
PTR-666152 Bluetooth

SAMSUNG
Téléviseur QLED 4K, HDR ELITE, SMART PTR-669900

55 POUCES

1 923⁹⁹
ÉCOFRAIS INCLUS
1 899,99 + 24,00

ÉPARGNEZ 600\$

52⁷⁷
36 MOIS

Courant: 2 499,99

LG Téléviseur intelligent OLED 4K PTR-672490

55 POUCES

2 023⁹⁹
ÉCOFRAIS INCLUS
1 999,99 + 24,00

ÉPARGNEZ 1 000\$

55⁵⁵
36 MOIS

Courant: 2 999,99

Aussi disponible 65 pouces PTR-672491 **3 023,99**

Aussi disponible 75 pouces PTR-669903 **4 523,99**

ÉPARGNEZ 150\$

300⁷⁹
ÉCOFRAIS INCLUS
299,99 + 0,80

12⁴⁹
24 MOIS

Courant: 449,99

LG
Barre de son 4K sans fil avec caisson de graves PTR-672545

- Puissance totale de 320 watts
- 2,1 canaux

Bluetooth WiFi

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

NOUVEAU MAGASIN TROIS-RIVIÈRES

tanguay.ca

ABONNEZ-VOUS À NOTRE INFOLETTRE
CONCOURS • ASTUCES

Livraison gratuite*

f @ in p y t



2200, rue des Vitrites TROIS-RIVIÈRES | NOUVELLE LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

Accord D Desjardins Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Cette offre est en vigueur jusqu'au 19 novembre 2017. *Livraison gratuite à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin